



Le Saint-Georgeais



TROIS ANS D' ACTIONS



à Saint-Georges-des-Coteaux



*Le 15 mars 2020, les Saint-Georgeais ont choisi,
dès le premier tour, de soutenir Frédéric Rouan
et son équipe pour mener à bien leurs projets !*



SOMMAIRE

Editorial	p 3
La page des habitants : la fête des voisins	p 4
A la une : le bilan à mi-mandat	p 5-21
Retour en images	
♦ La chasse aux œufs	p 22
♦ Les rencontres habitants - élus	p 23
♦ La cérémonie du 8 mai	p 24
♦ Le repas des aînés, la FNACA ...	p 25
♦ Le PAT, le troc plantes ...	P 26
Médiathèque	p 27
Vie de la commune	
♦ Le CCAS	p 28
♦ Le CMJ	p 29
♦ L'école élémentaire	p 30
♦ Les anciens combattants	p 31-32
♦ Fête du parc et caisse à savon	p 33
♦ Fête du parc : les enfants à l'honneur	p 34
♦ Le cinéma en plein air	p 35
♦ Le marché fermier	p 36
♦ La fête du melon	p 37-38
♦ Le forum des associations	p 39
Les actualités des associations	
♦ La Hase / Saint-Georges Loisirs	p 40
♦ La Boule Saint-Georgeaise / Association Entraide et Généalogie	p 41
♦ Théâtre'Ô Vert / Tennis Club Saint-Georgais	p 42
♦ Avenir Saint-Georgais / ASC	p 43
♦ L'élan Saintais / Saint-Georges Animations	p 44
♦ ALEDHA	p 45
♦ AAP	p 46
♦ AAAMC / ASSG Football	p 47
♦ Roule la Poule	p 48
Infos de la CdA	
♦ Les animations de l'été	p 49
♦ Les préludes	p 50
♦ Allo'Buss	p 51
Rencontres habitants - élus	p 52
Vie paroissiale / Nouvelle activité	p 53
Tribune libre	p 54

Bulletin municipal d'information n°160.

Directeur de la publication : Frédéric ROUAN.

Conception et réalisation par la commission
Communication : Nathalie LEGRAND,
Romain ROUAN, Cécile LABROUSSE, Marina
WURTZ, Christelle GLAUDEL, Bernard
DUSSEVAL, Bernard JAMILLOUX.

Imprimeur : Imprimerie rochelaise.



Tirage : 1 525 exemplaires sur papier PEFC.



Date de parution : mai 2023.

Dépôt légal : 192

Crédits photographiques :

- © Frédéric Rouan (p. 3, 10 et 23)
- © Christelle Glaudel (p. 1, 6, 7 et 8)
- © Nathalie Legrand (p. 23, 24, 29)
- © CdA Saintes (p. 20, 26, 49 et 50)
- © Véronique Abelin-Drapron (p. 9, 20 et 32)
- © Jean-Daniel Issanchou (p. 11, 24 et 31)
- © Geneviève Aubert (p. 26)
- © Candice D. Photo 17 (p. 22 et 33)
- © Ludovic Proust (p. 31, 32)
- © Romain Rouan (p. 8 à 25, 29, 31, 29 et 45)
- © François Desportes (p. 30)
- © Sophie Burret (p. 27)
- © CdA (p. 35, 49, 50)
- © Renaud Tapon (p. 52)



« ... un Maire de proximité et de terrain. »

Chères Saint-Georgeaises, Chers Saint-Georgeais,

Ce bulletin municipal est essentiellement consacré au bilan des 3 premières années de mandat. Comme nous nous étions engagés avec mon équipe, nous avons pu vous présenter ce bilan lors d'une réunion publique le 11 mai dernier qui a rassemblé une 100aine de personnes. Je vous rappelle que ceci n'était pas une obligation et que cela n'avait jamais été fait dans notre commune. Je tiens à remercier toutes les personnes présentes. Depuis le début de notre mandat, nous souhaitons être au plus proche de vous et multiplier les échanges. Comme vous avez pu vous en rendre compte et comme je l'ai déjà dit, je souhaite être un Maire de proximité et de terrain. Pour cela nous sommes à l'initiative des rencontres Habitants-Élus dans les quartiers et hameaux. Dans la même logique, il nous paraissait tout à fait indispensable de revenir vers vous à mi-mandat.

Vous verrez qu'en si peu de temps, beaucoup de choses ont été réalisées même si, pour ma part, cela n'est jamais assez rapide. Les délais administratifs ne nous aident pas pour aller aussi vite que l'on souhaiterait, ils sont sinueux et tortueux, lents et longs. Il reste beaucoup à faire mais je suis fier de tout le travail accompli par notre équipe simplement en 3 ans.

Ce début d'année a été marqué par le vote du budget 2023. Comme depuis le début, j'ai souhaité, personnellement, aucune augmentation d'impôt. Semblablement à 2022, il a fallu composer avec la crise actuelle et la forte inflation mais, en plus des urgences et de l'entretien du patrimoine communal à gérer, nous avons bâti un budget fidèle et rigoureux ; avec une réelle ambition d'investir pour la collectivité. Quel regret de voir qu'il n'est pas encore possible d'arriver à un vote à l'unanimité sur le budget principal et sur celui des associations, alors que les investissements sont bel et bien des projets construits avec vous, et donc des actions pour le bien de la collectivité. Nous n'avons pas le temps d'attendre ceux qui souhaitent nous freiner ! Nous, nous continuons !

Saint-Georges-des-Coteaux est toujours de plus en plus attrayant, dynamique et attractif. Ces derniers mois, la presse parle régulièrement de la commune pour faire part des animations ou actions qui se déroulent sur notre commune. Par exemple, la 2ème chasse aux œufs a ravi petits et grands et a été un grand succès.

L'an passé, début juin, nous avons baptisé le Parc de Loisirs « Parc Georges DUCEPT » lors d'un week-end festif. En mémoire de ce moment, nous avons voulu en faire une fête récurrente : « La Fête du Parc » avec descente de caisses à savon, majorettes, calèche, concert, manèges, voitures américaines, ... Comme vous le voyez, nous faisons le maximum afin d'apporter joie et distraction à tous. J'espère vous y retrouver très nombreux.

De plus, quel bonheur de pouvoir vous annoncer qu'après de très et trop longues années d'absences, Saint-Georges-des-Coteaux sera de nouveau présent aux Jeux Intervillages. Pour nous, il est important de créer et d'être présents à des événements ludiques et festifs afin de se créer de beaux souvenirs. C'est l'occasion d'un partage convivial entre communes voisines, entre jeunes et moins jeunes, et c'est l'occasion de permettre des activités et moments intergénérationnels.

L'été se profile et je vous incite à organiser la « Fête des voisins » dans vos quartiers respectifs. Ce sont toujours des moments de « Vivre-ensemble » importants. N'hésitez à venir chercher nappes, gobelets, bonbons, ballons et tee-shirts à la mairie. Pour la 2ème année, ils sont à vos dispositions gratuitement.

Je terminerai par souligner l'implication exemplaire des adolescents du Conseil Municipal des Jeunes et surtout par féliciter tous nos sportifs, tous les éducateurs et entraîneurs pour la saison sportive qui se termine. Ils représentent notre commune dans notre département et au-delà. Un grand bravo particulier à la section féminine de foot qui s'est qualifiée pour la finale de la Coupe de la Charente-Maritime. Je leur apporte tout mon soutien pour ramener la coupe à Saint-Georges-des-Coteaux.

À vos côtés et à votre écoute,

Frédéric ROUAN

**Vendredi 2 juin c'est la 24^e édition
de la Fête des Voisins
invitez vos voisins à prendre un verre !**



La Fête des Voisins est de retour!!!

La date officielle est le 2 juin mais n'hésitez pas à l'organiser quand vous le souhaitez, dans chacun de vos quartiers ou hameaux...

Important : à votre disposition à la mairie nappes, gobelets, bonbons, badge, ballons,....,

Pour bénéficier, merci d'envoyer un mail à la mairie (accueil.mairie@sgdc17.fr) en précisant :

- le nom d'un référent,
 - la date choisie
 - le nom du quartier ou hameau,
 - le nombre approximatif de participants
- et surtout prendre des photos le jour de la Fête et les envoyer à la mairie...

**la fête
des
voisins**



www.lafetedesvoisins.fr



@lafetedesvoisins



@lafetedesvoisins



@lafetedesvoisins



CENTURY 21





● 3 ans de mandat !

Ce mandat n'est quand même pas un mandat comme les autres. L'équipe a dû s'adapter à différents événements :

- la crise sanitaire et ses confinements ;
- les chaleurs de l'été dernier ;
- la guerre en Ukraine et ses conséquences ;
- l'augmentation du tarif des énergies et les restrictions de chauffage.

Elle a eu aussi le malheur et la tristesse de perdre un de ses colistiers, Gérald Couturier, Adjoint au Budget, décédé le 18 mars 2022.

Malgré tout, depuis son élection, l'équipe n'a cessé d'être à l'écoute des Saint-Georgeais et de mener à bien ou de lancer de nombreux projets.

Avec son équipe, Frédéric ROUAN, concentre son action sur les axes principaux suivants : la **sécurité routière** ; la **réhabilitation** et la **modernisation du patrimoine communal** dont le « Parc de Loisirs Georges Ducept » ; et

la **modernisation des services publics avec le numérique, l'informatique** et les **médias sociaux**.

Le début de mandat a été consacré à la réalisation de diagnostics et a été consacré à parer au plus urgent. L'état des lieux a obligé à repousser et revoir ou retarder certains projets. L'une des priorités a donc été de réhabiliter et d'entretenir les locaux communaux et les sécuriser : écoles, équipements sportifs et annexes en concertation avec les équipes enseignantes et les associations. La situation et l'état des bâtiments des écoles et du périscolaire a forcé l'équipe à mettre ce projet en priorité.

Tous les projets s'appuient sur les 3 piliers du développement durable : l'efficacité économique ; l'équité sociale ; et la qualité environnementale.

● Un fonctionnement de travail sérieux et appliqué

● 8 commissions permanentes ont été instaurées :

- « **Enfance, éducation et affaires sociales** » ;
- « **Urbanisme, habitat, voirie et réseaux divers** » ;
- « **Affaires culturelles, sportives et vie associative** » ;
- « **Cadre de vie** » ;
- « **Bâtiments publics** » ;
- « **Communication** » ;
- « **Animation** » ;
- « **Finances et économie** ».

• L'équipe est présente dans les différentes instances extérieures afin de représenter la commune :

- **Symba** ;
- **Soluris** ;
- **SDEER** ;
- **SDV17** ;
- **Eau17** ;
- **Pays Saintonge Romane**.

Certaines commissions se déclinent en sous-commission ou en groupe de travail en fonction des projets et des actions sur une durée ponctuelle avec des thèmes ciblés.

● 7 groupes de travail ont ensuite été créés :

- « **Information, informatique, médias, réseaux sociaux et Soluris** » (juin 2020 - actuellement) ;
- « **Fête du Melon** » (juin 2020 - juin 2022) ;
- « **Réhabilitation du Parc** » (avril 2021 - actuellement) ;
- « **Chasse aux œufs** » (mars - avril 2022) ;
- « **Distribution du bulletin** » (janvier - avril 2022) ;
- « **Sorties des écoles** » (novembre 2022 - actuellement) ;
- « **Fête du Parc et Caisses à Savon** » (fév. 2023 - actuellement).

LÉGENDE :



: Fait !



: En cours



: Prévu

FAISONS UN POINT !

NUMÉRIQUE

- Sélectionnée à **12 REPRISES** pour être une Mairie **SITE PILOTE**
- Installation de **NOUVELLES TECHNOLOGIES** dans les services et mise en place d'**INTERNET** dans le Bureau du Maire
- Nouveau **PARC INFORMATIQUE** pour l'administratif
- Création des **RÉSEAUX SOCIAUX** de la commune
- Réflexions et actions sur le **NUMÉRIQUE RESPONSABLE**

CADRE DE VIE

MISE EN PLACE DE PLATEAUX
RALENTISSEURS
30 000€

VÉGÉTALISATION
DU CIMETIÈRE

REFECTION DE LA
PISTE PIÉTONE
28 000€

RADAR PEDAGOGIQUE
2 700€

EXPÉRIMENTATION
NOUVELLE
SIGNALISATION



INFORMATION

- 23 SPECTACLES
- FÊTE DU MELON
- CHASSE AUX ŒUFS
- VENUE DE NELLIE OLESON

- 1 DESCENTE EN CAISSES À SAVON
- TROC PLANTES
- SOUTIEN À LA FÊTE DES VOISINS
- BOÎTES À LIVRES

- ACCUEIL DES NOUVEAUX SAINT-GEORGEAIS
- FORUM DES ASSOCIATIONS

VOTRE MAIRIE

1.450M€

De budget
de fonctionnement

+

2.260M€

D'investissements



VIVRE ENSEMBLE

26 000€ /an
aux associations

140 personnes
aux repas des
aînés

Hommage aux
Anciens
Combattants

Création d'une
commission
CCAS

23 rencontres
habitants / élus

Nouvelle
attribution :
Aide de produits
d'hygiène



ENFANCE-JEUNESSE

79 élèves
MATERNELLE

153 élèves
ÉLÉMENTAIRE

9 Classes
9 enseignants
5 ATSEM
6 agents de cuisine

NOUVEAU
Aide aux devoirs
GRATUITE

NOUVEAU
Coupon sport et
culture

1 OUVERTURE DE
CLASSE
À LA RENTRÉE 2023

- 4 agents administratifs
- 3 agents à la médiathèque
- 7 agents techniques
- 1 Directrice Générale des Services

Restauration
du skate-park
3 200€

Changement des
jeux extérieurs de
l'école
25 000€

Rénovation de
l'aire de jeux pour
enfants au Parc
Georges Ducept
41 000€

- 2 846 habitants*
- Superficie : 19,23 Km²
- 93% de résidence principale**
- Revenu médian : 24 160€**
- Taux d'activité des actifs : 73,4%**

* INSEE 2022 / ** INSEE 2019

SE DIVERTIR

- Réhabilitation du Parc Georges Ducept 45 000€
- Réfection de 2 terrains de tennis 12 000€
- Rénovation des vestiaires du football 30 000€
- Changement du sol du gymnase 87 000€

CULTURE

- 10 mémoires vives interviewées pour la culture locale
- 20 panneaux d'informations d'histoire et de culture implantés dans le parc Georges Ducept
- 6 anciens élus interviewés dans le bulletin d'infos
- 3 précédents conseillers filmés lors des entretiens



Budget & Finances



Frédéric Rouan
Maire / VP CdA



A Lespinasse
Adjointe



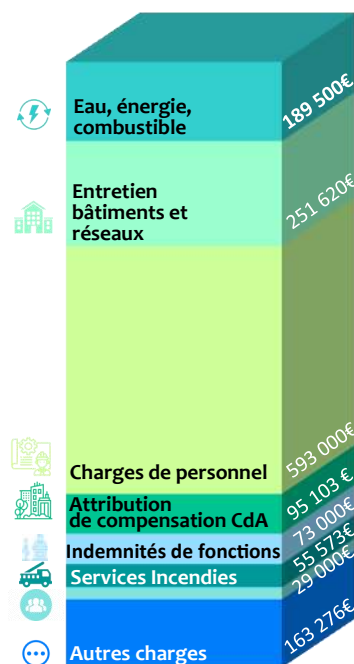
Alain Cors
Conseiller
Municipal



Gérald Couturier
Conseiller
Municipal

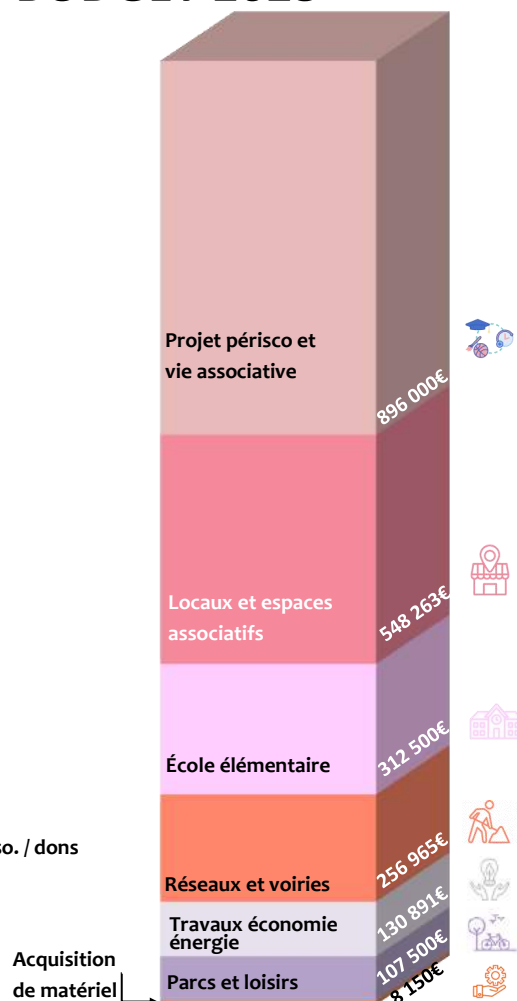


Depuis juin 2022, M. le Maire pilote toute la partie « **Economie** », et il s'occupe des « **Finances** » en binôme avec Amanda LESPINASSE, 1ère adjointe.



FONCTIONNEMENT

BUDGET 2023



INVESTISSEMENT

Depuis mai 2020 :

- Pas d'augmentation d'impôt
- Aller chercher davantage de **subventions**
- Continuer l'aide aux associations
- Soutenir davantage le CCAS
- Soutenir nos jeunes
- Attribuer une ligne budgétaire au CMJ
- **Réduire l'éclairage public**
- Faire des économies sur les végétaux
- **Anticiper** en passant de la M14 à la M57 (règle comptable) **avec un an d'avance**



Dans les années à venir... :

- Toujours aucune augmentation d'impôt
- Solliciter activement et de façon systématique des aides financières existantes (Europe, Conseil Départemental, Conseil Régional).
- Maîtriser le budget
- Privilégier la mutualisation des moyens matériels et humains auprès d'autres partenaires (CdA, communes limitrophes)



Le budget 2023 a été voté à la majorité : 18 voix pour, et 5 voix contre. Toute l'équipe de Frédéric Rouan a voté pour ce budget.

● Commerces & Économie



Frédéric Rouan
Maire / VP CdA



- Acheter local pour les manifestations communales ✓
- Soutenir les artisans et producteurs locaux ✓
- Constituer un binôme avec le Président à la CdA en ce qui concerne l'Économie ✓
- Avoir son mot à dire et être partie-prenante des décisions prises sur la Zone Commerciale ✓
- Soutenir l'implantation de food trucks pour apporter plus de services à la population ✓
- Instaurer le dialogue avec les commerçants afin de faciliter leurs développements économiques et leurs projets ✓
- Développer et accompagner les services de proximité ✓
- Tout faire pour garder les professionnels de Santé dans le bourg (aides aux démarches administratives, ...) ✓
- Consulter les banques et l'agence postale (distributeur de billets) ✓
- Faciliter les rencontres et la mobilité vers les commerces ✓

● Agriculture



Frédéric Rouan
Maire / VP CdA



- Favoriser les liens entre la population et les agriculteurs ✓
- Encourager et soutenir les agriculteurs qui vivent de leur travail et être au côté des saint-georgeais fiers de leur agriculture ✓
- Bénéficier de la mise en place du PAT pour soutenir les circuits courts et l'accès à des produits locaux de qualité, tant pour la restauration collective que les habitants ✓
- Réaliser un événement chez un agriculteur saint-georgeais dans le cadre du PAT (conférence de presse) ✓
- Accueillir le salon régional des apiculteurs (ADANA) ✓
- Animer une conférence intitulée « Vers une alimentation saine, locale et durable », dans le cadre du Programme alimentaire territorial (PAT) de la Saintonge Romane ✓
- Mettre à jour le plan d'épandage agricole proposé par la société Sede Environnement ✓
- Préserver le foncier agricole ✓
- Réaliser une réunion d'échanges entre le Bureau Municipal et les agriculteurs de la commune ✓

Chez Élodie Dubut, dans sa ferme Les Cocottes des Fresneaux, avec David Raffé (Maire de Nancras), Philippe Soulis (Maire de Rioux) et Frédéric Rouan.

● Sécurité & Prévention : une « ville prudente »



Frédéric Rouan
Maire / VP CdA



Renaud Tapon
Adjoint



Cyril Mignon
Adjoint



- Etablir un plan d'actions communal d'amélioration de la sécurité routière permettant « une ville prudente »



- Créer un poste de garde-champêtre



- Instaurer une journée par an de sensibilisation et de prévention face aux dangers de la route : « sécurité routière »



- Acheter un radar pédagogique et le changer de place régulièrement



- Installer une nouvelle signalétique moins discrète que la précédente aux abords des deux écoles



- Gérer les animaux errants



- Créer un chenil à la mairie



- Acquérir un lecteur de puce



- Adhérer à « Voisins Vigilants et Solidaires » et accompagner le projet



- Installer 1 plateau au carrefour de la RD et du Chemin des Mariés



- Repenser certains arrêts de bus (question de sécurité)



- Créer un arrêt de bus aux Nourauds



- Faire diminuer la vitesse



- Mettre en place une nouvelle signalisation routière dans les hameaux (St-Lô, Vacherons, etc)



- Installer 2 plateaux ralentisseurs sur la RD137



- Rendre plus visible les passages piétons face aux écoles



- Repeindre les passages piétons et les signalisations stop



- Sécuriser Cerveau-Varaize



- Sécuriser les déplacements des piétons et des cyclistes



- Eclairer les zones sensibles



- 174 foyers VVS depuis mai 2020 !

- 31 000 échanges en 2022 avec la mairie



● Grands travaux et projets



Frédéric Rouan
Maire / VP CdA



A. Lespinasse
Adjointe



Renaud Tapon
Adjoint



● Repenser le Parc de Loisirs pour **en faire un vrai lieu de vie** ✓

● **Nommer le Parc de Loisirs « Georges Ducept »** en rendant hommage à notre ancien Maire Honoraire ✓

● **Repenser les locaux périscolaires** et scolaires qui étaient devenus insalubres, dangereux, non conformes (économie circulaire) ✓

● **Créer et implanter une « Maison du Parc »** fabriquée en **matériaux écologiques** en faisant un chantier participatif ✓

● Réhabiliter des bâtiments communaux vacants pour concevoir cet accueil périscolaire adapté aux effectifs et pour pérenniser le service de garderie auprès des familles ✓

● Concevoir les écoles en concertation avec les enseignants et les agents de la CDA (création et rénovation des sanitaires, construction d'une septième classe en élémentaire, d'un préau, d'une salle des enseignants, d'une salle d'activité, office maternelle) ✓

Projet scolaire et périscolaire :

Etat actuel



Etat projeté - Vue Nord-Est



Etat actuel



Etat projeté - Vue Sud-Ouest



Qu'est-ce que la « Maison du Parc » ?

Imaginé par les 13 membres du Groupe de Travail « Aménagement du Parc de Loisirs » dont font partie 7 élus (M. le Maire, Renaud Tapon, Romain Rouan, Laëtitia Soula, Sylvie Patry, Bérangère Loëns et Cécile Labrousse) ; puis voté le 28 mars 2023 en conseil municipal, le bureau municipal souhaite investir dans une « Maison du Parc ».

L'objet de cette « Maison du Parc Georges Ducept » est d'avoir un lieu de vie et de convivialité, de développer l'attractivité du Parc, et de répondre aux demandes des associations saint-georgeaises.

Ce bâtiment répondra à plusieurs usages en fonction des utilisateurs mais aussi de la saisonnalité. Ce sera une salle communale à part entière, qui sera utilisable par toutes les associations et la commune.

Ce projet sera environnemental, avec l'utilisation de matériaux bio sourcés y compris des matériaux de réemploi récupérés lors de la démolition du futur accueil périscolaire. Il sera également participatif, avec la présence régulière de représentants des associations aux réunions de chantier ; et la participation de membres de ses associations aux finitions du chantier (décoration, fabrication des tables et bancs extérieurs, etc...)

Les esquisses seront dévoilées lors de la « Fête du Parc » le 3 juin 2023.



● Enfance, Education, Citoyenneté & Affaires Sociales



A. Lespinasse
Adjointe



Citoyenneté / Affaires Sociales :

- Organiser une cérémonie citoyenne pour la remise des cartes électorales aux majeurs de l'année ☒
- Offrir un livre aux élèves de CM2 avant le départ au collège ☒
- Faire participer les élèves de l'école élémentaires aux cérémonies commémoratives (chants, lecture de textes...) ☒
- Accueillir le Géroto'Challenge ☒
- Échanger avec les élèves à l'occasion d'ateliers pédagogiques (biodiversité, déplacements doux, ressource en eau, ...) ☒
- Montrer les projets scolaires dans le bulletin ☒
- Mettre en place un Conseil des Sages ☒

Enfance / Education :

- Faciliter le travail des enseignants (mise à disposition des infrastructures sportives et des locaux communaux pour travaux de groupe, montage de structure de mobilité, ...) ☒

● Centre Communal d'Action Sociale



Frédéric Rouan
Président du
CCAS



A. Lespinasse
VP du CCAS

Le **Centre Communal d'Action Sociale** est présidé par le Maire et est composé de cinq membres élus, et de membres nommés issus de la société civile.



- Développer le lien social et intergénérationnel (rencontres, repas en commun, ...) ☒

- Rédiger un règlement intérieur pour organiser le fonctionnement du CCAS ☒

- Créer une commission pour répondre plus rapidement aux demandes urgentes des bénéficiaires concernant l'aide alimentaire ☒

- Instaurer une aide financière pour l'achat de produits d'hygiène ☒

- Réglementer la domiciliation au CCAS pour les familles en itinérance ☒

- Mettre en relation des bénévoles et des jeunes ayant besoin d'une aide aux devoirs à la médiathèque ☒

- Permettre aux familles de bénéficier d'un coupon sport et culture pour l'inscription de leurs enfants auprès d'une association saint-georgaise ☒

- Organiser un repas des aînés festif et convivial ☒

- Constituer un registre des personnes isolées de plus de 65 ans ou de 60 ans en situation d'handicap, afin de prévenir des conséquences d'événements exceptionnels (canicule, grands froids, épidémies...) en application du décret de 2004 qui donne l'obligation aux maires de constituer ce registre sur la base de l'inscription volontaire des personnes concernées, ce qui n'avait jamais été fait auparavant à Saint-Georges-des-Coteaux ☒

- Rompre l'isolement des personnes inscrites sur le registre durant les épisodes de confinements dues à la COVID-19 en organisant une correspondance avec des élèves de la commune volontaires. ☒

- Créer un Point Info Seniors pour informer sur les dispositifs d'aides et les acteurs de proximité ☒

● Conseil Municipal des Jeunes



A. Lespinasse
Adjointe



Renaud Tapon
Adjoint



Romain Rouan
Conseiller
Municipal Délégué



- Constituer un Conseil Municipal des Jeunes
- Encadrer le CMJ dans leurs projets
- Sensibiliser à la solidarité et à la citoyenneté
- Créer un logo du CMJ
- Créer un compte Instagram du CMJ
- Accompagner et faire découvrir le Sénat



Actions initiées par le CMJ :

- Tourner un film dénonçant le harcèlement et la pollution
- Candidater et assister au FestiPREV avec le court-métrage (prévention et citoyenneté)
- Participer au festival de Saintes Festisol (solidarités)
- Organiser le concours de la maison la mieux décorée tous les ans à Noël
- Mettre en place le Père Noël Vert
- Rédiger une page dans le bulletin municipal
- Participer activement aux cérémonies et animations communales
- Candidater à un Terra Aventura et créer un jeu de piste
- Faire un graff sur le thème de la préservation de la ressource en eau
- Mettre en place des actions de préventions (lutte contre le cancer et pollution mégots)



● Soutien international, Solidarité, Santé & Défense



Frédéric Rouan
Maire / VP CdA



Renaud Tapon
Adjoint



Allan Glaudel
Conseiller
Municipal



A. Lespinasse
Adjointe

- Mettre en place une cellule de crise hebdomadaire pendant la période de Covid-19
- Nommer un Correspondant Défense parmi les élus
- Distribuer des masques, dès le premier jour de notre élection, pendant la Covid-19
- Soutenir les communes dévastées de l'arrière-pays niçois suite à la tempête Alex, catastrophe d'une ampleur inouïe (versement d'un don aux villes du Sud-Est)
- Faire des dons aux ukrainiens pendant cette période de guerre



- Participer aux cérémonies
- Décorer les pompiers le 14/07
- Avoir des relations privilégiées avec la gendarmerie nationale (entretiens réguliers, visite du centre opérationnel, ...)
- Accueillir la soirée annuelle des bénévoles du Département
- Adhérer à « L'Heure Civique » pour organiser la solidarité



Toutes nos promesses ont déjà été réalisées sur la solidarité et la défense !

● Cadre de vie & Bâtiments Publics



Renaud Tapon
Adjoint



A. Lespinasse
Adjointe



Entretenir régulièrement les locaux :

- **Réhabiliter les locaux communaux et les sécuriser** : écoles, équipements sportifs et annexes en concertation avec les équipes enseignantes et les associations



- Curer les fossés



- **Végétaliser le cimetière**



- **Végétaliser le parc** de loisirs communal



- **Repenser le parc** de loisirs et ses allées



- **Installer des panneaux touristiques** dans le parc



- **Refaire et repenser intégralement les plans du parc avec un graphique plus moderne visuellement**



- Faire la réfection du sol de la moyenne section



- Réfectionner la piste piétonnière (de la boulangerie à Divona)



- **Mettre aux normes PMR les sanitaires** de la salle polyvalente



- S'occuper de la réfection de la cour de l'école maternelle, des nouveaux jeux et des abris pour vélos



- **Faire la réfection du sol** de la grande salle polyvalente



- Mettre aux normes du désenfumage la salle polyvalente



- S'occuper de la réfection des vestiaires de foot



- Installer des claustras aux poubelles de l'école primaire



- Moderniser le gestionnaire de cloche de l'église



- **Remplacer les vitres** de l'école primaire



Faciliter l'accès aux salles associatives :

- Refaire le sol des terrains de tennis extérieurs



- Renouveler les défibrillateurs et positionner en extérieur celui de la salle polyvalente pour une accessibilité permanente au complexe sportif



- Réfectionner les plafonds de la halte de loisirs



Finaliser l'Espace Multipôles :

- Sécuriser l'accès centrale de traitement d'air
- Réfectionner la toiture (fuite depuis sa création)
- Moderniser la supervision du chauffage



Remettre en état le parc de loisirs :

- Renouveler la structure de jeux devenue dangereuse et sécuriser l'espace enfants
- Installation de la 1e boîte à livre (avec l'ADEI)
- Mettre un sol amortissant sous le tourniquet
- Acquérir un aspirateur à feuille tracté
- Travailler avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) et les élèves
- Réfectionner le skatepark régulièrement
- Prévoir le remplacement du skatepark



- **Entretenir les chemins et les éclairages pour faire du parc de loisirs un lieu de vie** : remettre une cabane aux canards, ajouter des tables, des bancs, ...



Mettre en place des conventions :

- Entretenir, avec Nieul-lès-Saintes, un chemin par les 2 équipes techniques chaque année avec mise en commun des moyens matériels et humains
- Entretenir, avec Ecurat, 2 chemins en commun



Panneau lumineux dynamique :

- Installer un **panneau lumineux dynamique à led solaire** pour l'information



Cimetière :

- Réserver un emplacement aux plaques commémoratives
- **Créer un règlement intérieur du cimetière**
- **Créer un accès à l'extension du cimetière** (mise en place d'un portail et point d'eau du côté parking)



● Transition écologique & Environnement



Renaud Tapon
Adjoint



Laëtitia Soula
Adjointe



N. Legrand
Adjointe



Romain Rouan
Conseiller
Municipal Délégué



Franck Bouchet
Conseiller Municipal



Agir efficacement sur l'environnement :

- Optimiser les dépenses d'énergie (audit énergétique des bâtiments communaux)
- Réduire les durées d'éclairage public
- Remplacer un vieux véhicule diesel par un véhicule électrique
- Passer en LED au fur et à mesure des travaux d'entretien en modernisant l'éclairage public
- Utiliser des décorations de Noël moins coûteuses en énergie et plus belles esthétiquement
- Réaliser un sapin et des décorations en matériaux recyclés sur la place Taittinger pour Noël
- Adhérer à l'association « Les Maires pour la planète »
- Lutter contre les déchets sauvages (dépôts de plaintes, courriers, ...)



Embellir la commune :

- Améliorer le giratoire et les entrées du bourg
- Renaturer le Parc de Loisirs dans des espaces de renaturalisation pour favoriser le développement de la biodiversité
- Végétaliser le cimetière dans les allées et entre les tombes
- Établir un plan de renouvellement du matériel d'entretien des espaces verts (tondeuses, débrousailluses, etc...)
- Renouveler le tracteur et l'épareuse pour plus d'efficacité dans l'entretien des bordures de route
- Améliorer les conditions de travail de l'agent et former un agent en binôme
- Embellir l'entrée des logements SEMIS par la réfection du portail
- Renouveler la tondeuse autoportée pour être plus efficace dans l'entretien du parc de loisirs et des terrains de football
- Instaurer un partenariat avec l'ADEI



Ramasser les déchets / marche écocitoyenne :

- Lancer des campagnes de propreté environnementale et de diminution des déchets ménagers - en créant des marches écocitoyennes récurrentes (printemps et automne)
- Point régulier avec le directeur de la régie des déchets
- Organiser le ramassage du verre et papier pour les personnes ayant des difficultés de déplacements (un ramassage par mois)



Instaurer un numérique écoresponsable :

- Mettre en place une gouvernance pour la sobriété numérique (désignation d'un agent et d'un élu référents, mise en place d'actions, ...)
- Prendre des mesures permettant de favoriser la sobriété numérique dans les achats d'équipements et de logiciels
- Créer des consignes et pratiques de nature à réduire la consommation d'énergie du parc numérique à la mairie
- Installer une politique de gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)
- Utiliser régulièrement la visioconférence
- Mettre en place le télétravail et réduire les émissions de gaz à effets de serre liées aux déplacements
- Utiliser des solutions logicielles et applications écoconçues
- Installer une boîte permettant la collecte de téléphones portables obsolètes pour les recycler
- Participer au Digital Clean Up Day grâce à Soloris
- Utiliser moins de papier en passant par les nouvelles technologies (mail, application, logiciel)



En mars 2020, Frédéric Rouan avait signé son engagement à participer au **Pacte pour la transition**. Depuis, sur 14 promesses faites, plus de la moitié a été réalisée !

● Numérique & Informatique



Romain Rouan
Conseiller
Municipal
Délégué



Franck Bouchet
Conseiller
Municipal



Allan Glaudel
Conseiller
Municipal



- Mettre en place un conseiller municipal délégué au numérique et aux technologies ☒
- Avoir, pour la 1^{re} fois, 3 conseillers municipaux élus au Syndicat Informatique de la Charente-Maritime et des Deux-Sèvres dont 1 élu au Bureau ☒
- Installer **Internet dans le bureau du Maire** ☒
- **Renouveler tout le parc informatique** des agents administratifs ☒
- Renouveler la téléphonie de la mairie ☒
- Renouveler tous les postes informatiques de la médiathèque ☒
- **Créer des réseaux sociaux** communaux : Instagram, Facebook, Twitter et LinkedIn ☒
- Communiquer régulièrement sur les réseaux ☒
- Créer une chaîne YouTube et l'alimenter ☒
- **Filmer intégralement les cérémonies** officielles en période de confinements dus à la Covid-19 ☒
- Réaliser une vidéo des vœux tous les ans ☒
- Faire appel à des photographes locaux pour les diffusions sur les réseaux sociaux concernant les commémorations et événements communaux ☒
- Finaliser la mise en place d'un bulletin municipal d'informations numérique ☒
- Créer la rubrique *Quid des réseaux sociaux communaux* dans le bulletin d'informations ☒
- Faire des tests pour mettre en place des réunions en direct ou en visioconférence ☒
- Créer un groupe de travail « Information, informatique, médias et réseaux sociaux » ☒

- Instaurer des réunions en visio avec WebEx ☒
- **Informatiser tous les carnets des réservations de salles** communales avec l'application Gédéon ☒
- Dresser un inventaire numérique municipal ☒
- Accueillir des **conseillers numériques** pour aider les habitants dans leurs démarches ☒
- Participer activement au COPIL sur les conseillers numériques de la CdA de Saintes ☒
- **Sécuriser l'envoi des convocations** aux conseils municipaux via l'application Stela ☒
- Informatiser les plannings des élus et des agents pour permettre une meilleure communication ☒
- Avoir une place dans la commission SIG (système d'information géographique) et numérique inclusif au Pays Saintonge Romane ☒
- **Informatiser le cimetière** avec l'application Néocim pour être plus réactif aux demandes ☒
- Annoncer **les dates des Conseils Municipaux au-delà des délais réglementaires** ☒
- Numériser les actes d'état civil avec l'outil Cyan ☒
- Installer la fibre et le wifi à la mairie ☒
- **Devenir une commune formée en matière de cybersécurité** grâce à Madis Cyber ☒
- **Evoluer en termes de numérique responsable et de sobriété numérique** en étant formés parmi les 1^{res} communes du CD17 sur L'éco-clic ☒

Pour ces 2 points, les formations ont été suivies par les agents et les élus. Les plans d'actions sont finalisés.



Depuis 2020, en matière d'informatique, nous avons été « **SITE PILOTE** » à **12 reprises** : avec la sécurisation des envois aux conseils, la refonte du site, le bulletin numérique, les essais des assemblées en direct, les réunions en visio, les plannings numériques, les réservations de salle, l'informatisation du cimetière, la numérisation des actes d'états civils, l'assistance informatique, la formation en cybersécurité, et enfin celle en matière de numérique responsable et de sobriété numérique...

● Culture



Laëtitia Soula
Adjointe



Romain Rouan
Conseiller
Municipal Délégué



Les mémoires vives sont en train d'être interviewées par les élus en vue d'une transmission du savoir et de la culture locale. **Arlette Nougé, Louisette Perthus, Lalie Sionneau et Benoît Durand** ont notamment eu le droit à leur encart !

Mémoire et Histoire :

- Délibérer pour nommer l'école élémentaire Jacques Prévert, sur proposition des enseignants ✓
- Réaliser une allée de vingt panneaux d'informations de culture et d'histoire dans le parc de loisirs communal ✓
- Rechercher dans les archives de la mairie les documents et photos utiles pour la culture ✓
- Soutenir la réhabilitation du petit patrimoine en lien avec le poulailler collectif dans le parc ✓
- Relater, via la presse, nos événements culturels ✓
- Filmer les entretiens avec nos sages, s'ils nous l'autorisent ✓
- Interviewer les mémoires vives de Saint-Georges-des-Coteaux ✓
- S'entretenir avec les anciens conseillers municipaux et rendre public nos échanges pour transmettre leurs connaissances ✓

Médiathèque :

- Bénéficier du label « Village en poésie » au Printemps des poètes ✓
- Continuer à offrir spectacles, expositions et lectures ✓
- Proposer des ateliers d'écriture guidés par une poétesse ✓
- Faire venir une auteure (A-G. Balpe) et organiser un entretien avec les collégiens du club lecture ✓
- Accueillir davantage les élèves de l'école à la médiathèque ✓
- Mettre en place une boîte à livres dans la médiathèque ✓
- Donner des livres désherbés à Nieul-lès-Saintes dans un but de co-culture et d'entraide ✓
- Faciliter les rencontres et la mobilité vers la médiathèque ✓
- Soutenir le Troc'Plantes ✓
- Proposer une programmation culturelle en collaboration avec les associations et la médiathèque ✓

Dès la première édition du bulletin en juillet 2020, **Jean-Marc Caillaud** a pu témoigner en tant qu'ancien Maire ! Un an plus tard, ce fut au tour de **Jean-Marie Arnaud, Yvon Roy, Jacqueline Rambaud, Marc Robinot et Claude Piochaud**. Dans la prochaine édition, **Daniel Allaire** se confiera à nous !



● Associations & Sports



Laëtitia Soula
Adjointe

- Être aux Assemblées Générales ✓
- Mettre en place un forum des associations annuel ✓
- Créer un livret des associations ✓
- Inviter les nouveaux arrivants avec les Présidents d'associations ✓
- Aider à l'installation d'un poulailler collectif et participatif ✓
- Reconduire la convention SPA ✓

- Gérer les problèmes de chats errants avec 30 Millions d'Amis ✓
- Créer un règlement des associations pour l'attribution des subventions communales ✓
- Etudier l'aménagement d'un espace culturel qui regrouperait salle de dessin, salle insonorisée de musique, espace théâtral, ... ✓
- Mettre en place un jumelage ✓

● Animation, Communication & Information



N. Legrand
Adjointe



Romain Rouan
Conseiller
Municipal
Délégué



Stéphanie Gâs
Conseillère Muni.



Franck Bouchet
Conseiller Municipal

Animations locales :

- Développer l'offre de commerce de proximité : **marchés du vendredi** ✓
- Organiser un événement autour d'un **Ancien Ministre** : **Azouz Begag** ✓
- Faire appel aux commerces locaux pour les manifestations ✓
- Animer le parc de loisirs : forum des associations et siestes musicales ✓
- Faire revivre les places Taittinger et Jules Guillet ✓
- Dynamiser le centre avec notamment un marché fermier nocturne musical ✓



Savoirs & Informations :

- Diversifier l'offre de savoirs : préludes Abbaye aux Dames, Belle Histoire, Arche en Sel, ... ✓
- Faire des cinémas plein air ✓
- Initier un partenariat avec le Salon du livre de Thénac : prix qui récompense un auteur et une maison d'édition régionale ✓
- Réaliser intégralement un nouveau site internet pour le moderniser ✓
- Donner plus de visibilité aux commerçants sur le site ✓

Premières fois & Succès :

- Faire venir une star dans la commune le temps d'un week-end : **Alison Arngim** (Nellie Oleson dans *La Petite Maison dans la Prairie*) et **produire un spectacle interactif entre elle, un écrivain** (Patrick Loubatière) et les habitants ✓
- Ouvrir à tous les habitants la cérémonie des Vœux du Maire ✓
- Inventer une chasse aux œufs ✓
- Soutenir la Fête des Voisins ✓
- Organiser les journées du patrimoine : clocher et l'église ✓
- Créer une « Fête du Parc » (manèges, majorettes, calèches, trikes, fanfares, voitures américaines, ...) ✓
- Organiser une Descente de Caisses à Savon ✓

Partenariats & Retours d'animations d'antan :

- Prendre part aux **Jeux Intervillages** ✓
- Participer aux **Saint-Georges de France** ✓
- Développer un partenariat avec **Nieul-lès-Saintes** en participant au Téléthon ✓
- Développer la collaboration avec les écoles : projet Doisneau, décorations de Noël ✓
- Développer un partenariat avec les Enchanteuses pour la prévention du cancer du sein : concours du plus beau chapeau et Octomovember ✓
- Retrouver l'esprit festif de la « Foire aux Melons » ✓
- Voter et expliquer qui sont les plus méritants (rosiers et rosières) de l'année ✓
- Annoncer en temps et en heure les animations dans le bulletin ✓



Communication :

- Mettre en place une plateforme d'échanges d'infos ✓
- Instaurer un cahier de doléances ✓
- Mettre une boîte à idées ✓
- Repenser le bulletin municipal (réserver une page aux habitants, instaurer une tribune libre pour permettre à l'opposition de s'exprimer, mettre en place une rubrique *Information, Mémoire, Histoire*, créer *Talent de la commune*, ...) ✓

Fonctionnement du conseil :

- Faire fonctionner les commissions (élus et habitants) ✓
- Créer un règlement intérieur du conseil municipal ✓
- Mettre en avant de nombreuses informations diverses en conseil municipal ✓
- Instaurer un **bilan à mi-mandat** (réunion publique) ✓

● Voirie, Urbanisme, Habitat & Réseaux divers



Cyril Mignon
Adjoint

● **Faire un bilan de la voirie communale** afin de proposer une réfection via un échéancier annuel



● Améliorer le réseau des eaux pluviales au lieudit « Les Réaux », réfection de la voirie



● Améliorer le réseau des eaux pluviales au lieudit « Le Grand Romefort » avec le département



● Raccorder le panneau d'information leds aux Tonnelles



● Poser une borne de prises pour les exposants du marché



● Poser une borne de recharge pour véhicules électriques



● Réaliser un parking pour le cabinet médical



● Aider dans les raccordements réseaux pour le cabinet médical



● Identifier les hameaux par des panneaux



● **Sécuriser la traversée des lieux-dits** comme :

- La Martinière (entrée d'agglomération puis limitation à 30 km/h et panneaux stop pour casser la vitesse)

- Les Vacherons (sens unique, panneaux stop pour casser la vitesse)

- Route de la Champagne (limitation vitesse à 50km/h + priorité droite)

- St Lô (entrée d'agglomération et panneaux stop pour casser la vitesse)

- Grand Romefort (panneaux stop pour sécuriser 2 carrefours)



● **Commander une étude auprès de la CdA pour la gestion des eaux pluviales**



● **Réfectionner des voiries communales** selon l'usure et le programme pluriannuel :

- 11 en 2022

- 12 en 2023

- 13 en 2024

- 11 en 2025



● Aménagement & Attractivité du territoire



Frédéric Rouan
Maire / VP CdA

● **Suivre avec attention la convention opérationnelle d'action foncière pour le développement économique et de l'offre de logement** entre la Communauté d'Agglomération de Saintes, l'EPFNA et la commune de Saint-Georges-des-Coteaux



Cette convention signée le 28 mai 2020, indique que « Saint-Georges-des-Coteaux souhaite consolider son attractivité par des projets de logements structurants en cœur de bourg. La collectivité à ce titre sollicite l'intervention de l'EPFNA pour des opérations de réhabilitation et en densification de l'urbanisation à l'échelle du centre-bourg. À travers ces opérations, la commune ambitionne de combler des dents creuses existantes et de mettre en œuvre les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) inscrites à son PLU tout en développant une offre de logements notamment sociaux ».

L'EPFNA est habilitée à réaliser des acquisitions foncières et des opérations immobilières et foncières de nature à faciliter l'aménagement ultérieur des terrains par les collectivités ou les opérateurs qu'elles auront désignés. Il contribue au développement d'une offre résidentielle quantitativement et qualitativement adaptée à la diversité des besoins. Il doit contribuer à faciliter la production de logements intermédiaires, en locatif ou en accession à la propriété, ainsi que la production de logements sociaux.

3 périmètres d'interventions :

- Le Maine-Nord : 4.7 ha

- Route de Meursac : 0.47 ha

- Route de Saintes : 0.46 ha

À ce jour, aucune acquisition n'a été faite par l'EPFNA - les propriétaires n'étant pas vendeurs.



● Communauté d'Agglomération



Frédéric Rouan
Maire / VP CdA



A. Lespinasse
Adjointe



Depuis près de 15 ans, l'actuel leader du bricolage, LEROY MERLIN, cherchait à venir sur notre territoire.

Le Président de la CdA de Saintes a confié ce dossier à Frédéric ROUAN qui a soutenu et défendu à de multiples reprises ce projet pour que

LEROY MERLIN s'implante à Saint-Georges-des-Coteaux.

Février 2023, il a reçu le feu vert définitif de la Commission Nationale de l'Aménagement Commercial. Résultats = 1 enseigne locomotive (9510 m² de surface de vente) pour toutes les entreprises locales dans un bâtiment exemplaire d'un point de vue environnemental et 100 emplois créés !

Une place centrale à la CdA de Saintes :

La commune Saint-Georges-des-Coteaux compte deux Conseillers Communautaires : Amanda LESPINASSE, qui est par ailleurs Membre du Bureau Syndical du Pays Saintonge Romane et Frédéric ROUAN (Vice-Président délégué à l'agriculture, à l'aménagement et à l'attractivité du territoire).

Sur sa délégation « Agriculture », M. le Maire a été chargé de mettre en place le Plan Alimentaire Territorial dont l'objet est d'imaginer ensemble notre alimentation de demain.



Par ailleurs, il travaille en binôme avec le Président de la CDA sur la partie économique et ils font le maximum tous les 2 pour que notre territoire soit attractif et crée de l'emploi. La Zone communautaire Centre Atlantique située sur notre commune se remplit et toutes les parcelles sont vendues ou réservées. Attendue par les entreprises locales, une Agence de l'attractivité va être créée en 2023.



Sur le futur lieu d'implantation avec M. MUYS (Leroy Merlin)

- Donner à notre commune le poids qu'elle mérite au sein de la CdA
- Être réellement acteurs des décisions prises pour défendre les intérêts des habitants



● Vie de quartier et démocratie participative

- Instaurer, pour la 1^{ère} fois à Saint-Georges-des-Coteaux, des Rencontres Citoyennes participatives de quartier entre les habitants et les élus



● En bref !



« Déjà 3 ans d'actions !

Avec mon équipe nous nous étions engagés dans un programme qui a été construit grâce à vos retours et grâce à l'expression de vos besoins.

Depuis juin 2020, nous continuons l'écoute, le partage et la démocratie participative. En effet, nous allons à votre contact pour être au plus près de votre quotidien grâce à la mise en place de réunions de quartiers, à l'incitation à venir aux Conseils Municipaux, à l'organisation d'une réunion de bilan à mi-mandat et à l'ouverture de la cérémonie des vœux à tous. Lors de cette dernière, j'ai souhaité récompenser des hommes et des femmes qui méritent notre respect, à savoir les anciens combattants et les porte-drapeaux saint-georgeais ou des communes environnantes qui se déplacent à nos cérémonies commémoratives. La présence des membres du Conseil Municipal des Jeunes a permis de créer un moment intergénérationnel si important et indispensable pour tous.

Toujours dans cette volonté de Vivre Ensemble, nous avons souhaité mettre en place une collaboration

active avec les associations pour que la commune puisse bénéficier d'animations et de manifestations de qualité tout au long de l'année.

Dans ce bilan qualitatif et quantitatif, nous ne faisons pas mention d'une action qui prend énormément de temps et d'énergie et qui est sans doute l'une des missions les plus compliquées : la question des relations humaines et celle de la gestion des conflits de voisinage.

Nous nous employons au maximum pour répondre à vos besoins, nous mettons toute notre énergie et tout notre temps à votre service. Je tiens à remercier tous les agents municipaux pour leur soutien, leur collaboration et pour tout le travail réalisé au quotidien.

Pour 2024 et les années qui suivent, d'autres projets fédérateurs sont déjà en réflexion et en construction... »

Frédéric ROUAN

Maire de Saint-Georges-des-Coteaux

Depuis 2020, ce mandat c'est :

380

rendez-vous effectués en mairie
par M. le Maire et son Bureau

23

rencontres Habitants-Elus dans les quartiers
et hameaux

475

saint-georgeais rencontrés lors des
rencontres Habitants-Elus

La chasse aux œufs



Le soleil était au rendez-vous, les enfants étaient nombreux, bref, une belle réussite que cette chasse aux œufs dans le parc Georges Ducept



Les rencontres habitants - élus

1 Joly Chant / Jardins de Colombe

2 Les grandes Versennes /

le Moulin de la Truie

3 La Vallée côté Sud

4 La Vallée côté Nord



La cérémonie du 8 mai



Les autorités civiles et militaires étaient présentes ainsi que M. Proust, Président de l'UFAC (Union Française des Anciens Combattants), les anciens combattants, les porte-drapeaux, les parents d'élève, l'orchestre de l'AAP dirigé par Manuel AUDIGE, le CMJ et les enfants de l'école élémentaire accompagnés de leurs enseignants. Merci à tous de leur présence.



En vrac



Le repas des aînés



Lors d'un repas associatif avec Saint-Georges Loisirs



Le 19 mars à la cérémonie de la FNACA (Fédération des anciens combattants d'Algérie, Maroc, Tunisie) aux Essards

En vrac

Dans le cadre du PAT, visite de la ferme « Les Cocottes des Fresneaux » d'Elodie Dubut, en présence des Vice-Présidents en charge de l'agriculture : David Raffé (CdC de Saint-Porchaire), Philippe Soulis (CdC de Gémozac) et Frédéric Rouan (CdA de Saintes).

Le PAT se décline à l'échelle du Pays de la Saintonge Romane autour de 3 enjeux : "Favoriser le développement d'une alimentation durable et locale dans la restauration collective", "Rendre plus accessibles les produits locaux aux habitants" et "Lutter contre la précarité alimentaire".

LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL



La tournée des ados organisée par la CdA



Le Troc plantes organisé par la médiathèque

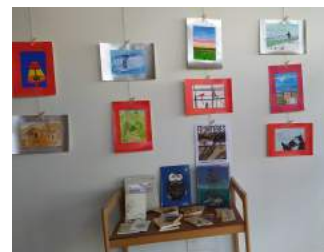
AVRIL 2023 - La commune de Saint-Georges-des-Coteaux reçoit le label « *Village en poésie* » pour ses projets réalisés depuis de nombreuses années en faveur de la poésie... et ceux encore à venir !

Cette année en mars, à l'occasion du *Printemps des Poètes*, les jeunes de l'**Atelier d'Art Marthe Castagneyrol** ont exposé leurs travaux sur la thématique « Frontières ».

Les CM2 de C. Couturier ainsi qu'un groupe d'adultes ont suivi les ateliers d'écriture de la poétesse **Patricia Cottron-Daubigné**. Les enfants ont reçu en cadeau le livre *L'Arbre m'a dit* de JP Siméon et Zaü (éd. Rue du monde) : une plongée d'émotions et de pensées poétiques.

Pour grandir et s'éveiller, l'album *Poèmes à murmurer à l'oreille des bébés* de Marcella (aux éd. Les Venterniers) a été offert aux 24 **bébés** de la commune né.es en 2022.

Et avec cœur et malice, **Labelle et Cie** a clamé des paroles de Prévert, une *Fricassée de berniques*, un certain soir de printemps...



Un programme complété cet été par :

EXPOSITION « Frontières » - Du 10 juin au 1^{er} juillet

Les ateliers d'écriture de Patricia Cottron-Daubigné s'exposent à la médiathèque... Enfants, adultes, tous ont créé des textes profonds, légers, graves, drôles, avec talent et conviction à l'occasion de ce 25^{ème} *Printemps des Poètes*. A partir du 10 juin, ils seront à lire sur les murs de la médiathèque.

CONCOURS D'ECRITURE « Visa Poème » - Du 15 juin au 15 août [Ouvert à tous]

Ecrivez un poème pour franchir les frontières : à partir du 15 juin, transmettez-nous vos créations !

- **Consigne officielle** : « que ce poème écrit pour franchir les frontières tienne sur la page d'un passeport (125 x 88mm), qu'il soit en français et suffisamment singulier pour servir de laissez-passer face à tous les douaniers du monde ». Le *Printemps des Poètes*, lui, a proposé ce concours national au printemps.
- **ou consigne spéciale St Georges** : réalisez un acrostiche avec le mot FRONTIERES... ou un nom de pays. **Ex. IRAN**

... à vous de jouer !

Invisible ou en ligne de mire. Iran.
Rêver de ta lumière. Trembler, juste
A l'évocation de ton nom.
Net. Flou. Coupez !

PRIX LITTERAIRES - de mai à octobre 2023

La littérature ? Noire ou italienne ? Lisez une sélection de livres et votez pour votre préféré [sur inscription].

Littératures Européennes de Cognac,
spécial Italie et Dolce Vita : 4 romans à lire.



litteratures-europeennes.com



Festival Polar de Cognac :
6 romans noirs/thrillers à lire.



festival-polar-cognac.fr



Le Centre Communal d'Action Sociale

COUPON SPORT/CULTURE

Le Conseil d'administration du CCAS renouvelle son aide financière à destination des familles. Nous proposons pour les enfants de **3 ans à 18 ans** un **coupon sport ou culture** d'un montant de **20€**.

Vous pourrez utiliser ce coupon lors de l'inscription auprès des associations dont le siège social est sur la commune dès **septembre prochain jusqu'au 15 novembre 2023**.

Pour cela, il suffit de nous adresser votre demande par mail ccas.sgdc17@orange.fr en indiquant le prénom de votre enfant concerné et l'activité choisie. Vous devrez joindre à ce mail un justificatif de domicile de moins de trois mois s'il s'agit d'un renouvellement.

Pour une première demande vous devrez nous adresser la copie de votre livret de famille.
(Pages des parents et de l'enfant concerné).

Le coupon vous sera délivré par mail ou à récupérer directement au secrétariat de mairie (à préciser de votre part lors de votre demande de coupon)



**L'heure
Civique**
Saint-Georgaise

Pour rappel la commune vous propose d'adhérer au dispositif « l'heure civique ».

Chaque bénévole propose une heure par mois pour des actions solidaires et citoyennes.

Si au contraire vous avez besoin d'une aide ponctuelle pour vos déplacements, vos démarches administratives, des visites de courtoisies.

Contactez-nous par mail ou par téléphone

ccas.sgdc17.fr ou 05.46.92.91.04

ou inscription sur :

stgeorgesdescoteaux.lheurecivique.fr



Rappel :

L'inscription sur le registre nominatif des personnes âgées de plus de 65 ans et des personnes handicapées de plus de 60 ans en situation d'**isolement** se fait auprès de l'accueil de la Mairie.

Ce registre, nous permet de contacter et d'accompagner les habitants isolés en prévision des épisodes caniculaires de l'été.



Le Conseil Municipal des Jeunes



RETOUR SUR NOS ACTIONS

SORTIE AU SENAT



Le mercredi 5 avril, nous avons eu la chance d'être invités par la sénatrice Corinne Imbert au palais du Luxembourg. Nous avons donc visité le Sénat et assisté à 15 minutes de questions au gouvernement dans l'hémicycle.

CEREMONIE DU 8 MAI

Nous avons assisté à la commémoration du 8 mai où nous avons lu plusieurs textes et porté la gerbe avec le Maire.



Nos actions en cours



LE COURT-METRAGE

Nous n'avons malheureusement pas été sélectionnés par FestiPREV.

Malgré tout, la CDA a retenu notre court-métrage pour qu'il soit projeté avant chaque séance de cinéma en plein air cet été dans 5 communes, à commencer par la nôtre le 8 juillet.

Environnement

Dans la continuité de notre projet de protection de l'environnement, nous avons proposé au conseil municipal d'installer des cendriers à choix dans la commune afin d'inciter les fumeurs à y jeter leurs mégots, pour que ceux-ci ne polluent pas la planète. De plus, que des zones non-fumeurs soient instaurées devant les écoles et près des jeux pour enfants dans le parc. Le projet a reçu un avis favorable du conseil municipal.



LE GRAFF

Eau 17 nous a associés à un projet artistique qui sera réalisé par l'artiste ATOM LUDIK sur le réservoir à côté du château d'eau.

Après plusieurs séances avec le graffeur, nous avons choisi les éléments pour la confection du futur graff. Les thèmes sont la protection de la ressource et le partage de l'eau.



Suivez nous sur
Instagram :
@cmj.sgdc

L'école élémentaire

PROJET MOSAÏQUE

Le graff « Liberté – Egalité – Fraternité » (réalisé en 2014) se dégradant, M Desportes a proposé à ses collègues de pérenniser cette fresque sous la forme d'une mosaïque.

Il nous a paru important de « restaurer » cette fresque, celle-ci ayant obtenu le « 1^{er} Prix de l'Education citoyenne » (concours départemental incluant les classes de l'école primaire jusqu'au lycée inclus) en 2013 ainsi que pour conserver (sous une autre forme) le travail des élèves de l'année scolaire 2012-2013.

Toutes les classes de l'école ont participé à ce projet (4 heures pour les classes de CE2, CM1 et CM2) et 2 heures pour les CP, CP/CE1 et CE1/CE2.

Nous avons fait appel à la mosaïste Isabelle André (qui avait déjà participé à la réalisation de la mosaïque « Georges apprivoisant le dragon » (2013) et à celle identifiant le nom de l'école « Ecole Jacques Prévert » (2018)). Cette nouvelle mosaïque sera inaugurée le 4 juillet.

Nous remercions chaleureusement l'association « TPE » qui a financé la rémunération d'Isabelle André ainsi que la Mairie qui a pris en charge tous les frais des matériaux étant nécessaires à la réalisation de la fresque.



PROJET PHOTOGRAPHIQUE « LES EXPRESSIONS FIGURÉES AU SENS PROPRE »

Les classes de CM1 de M Desportes et de CM2 de Mme Couturier ont eu l'idée de réaliser un projet photographique qui consiste à prendre les expressions figurées « au pied de la lettre » c'est-à-dire de les concevoir au sens propre !

De plus, lors d'une réunion associant les enseignants de l'école élémentaire et ceux du collège René Caillé, nous avons proposé à une des professeurs d'arts plastiques de s'associer à ce projet.

Ainsi, dans un premier temps, les élèves de CM1 et de CM2 vont réaliser des photographies représentant au sens propre certaines expressions figurées.



Puis, les 5 et 6 juin, nos 2 classes iront au collège René Caillé afin de partager notre travail avec une classe de sixième. Chaque élève de sixième initiera chacun de nos élèves à la pratique du photomontage numérique (pratiquée lors du cours d'arts plastiques). Ainsi, de nouvelles images composites seront créées... !

Les photos « individuelles » de nos élèves et celles réalisées « collectivement » seront exposées probablement à la médiathèque de Saint Georges des Coteaux et à celle de Saintes ainsi qu'au Collège René Caillé.



A vous de deviner les expressions !

Les anciens combattants

UNION FEDERALE DES ASSOCIATIONS FRANÇAISES D'ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE et des jeunes de l'U F



LES ANCIENS COMBATTANTS
Association loi du 1er Juillet 1901 - Création en date du 27 Juillet 1927
SAINTAIS Affiliée à l'Union Fédérale des Associations Françaises
d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre
et des jeunesses de l'Union Fédérale (U F)

2023 : Le plus beau dans cette vie, c'est de se fatiguer pour quelqu'un sans qu'il s'en aperçoive*

L'association l'Union Fédérale Les Anciens combattants saintais (UFACS) est une association d'Anciens combattants comme son nom l'indique mais elle regroupe aussi toutes les personnes qui veulent apporter leur « pierre » au Monde combattant. Cette association est forte de 400 membres environ dont une quinzaine de Porte-drapeaux.

Nous participons à toutes les cérémonies commémoratives et patriotiques de Saintes mais aussi dans les communes alentour dont St-Georges-des-Coteaux. Cela représente environ une sortie par mois. A noter qu'en dehors des cérémonies nationales incontournables, nous sommes présents lors d'événements particuliers comme les cérémonies de Pont Laveyras en Dordogne ou comme celle du Cimetière militaire allemand de Berneuil. Ce partage entre nos deux peuples me semble important car il consolide le Devoir de Mémoire car, étant donné le contexte international, c'est plus que jamais quelque chose d'important, de primordial et qu'il faut entretenir. Rien n'est acquis !



Une des principales missions de notre association est d'entretenir le Devoir de Mémoire afin de se souvenir que la Paix n'est jamais définitive et qu'il faut faire des efforts tous les jours pour que le « bien vivre ensemble » existe entre les peuples. Bien sûr, les intérêts de chaque Nation sont différents mais faut-il en venir à la guerre lorsque nous avons des divergences de point de vue ?

Pour entretenir ce Devoir de Mémoire, l'Union fédérale les Anciens combattants saintais doit être présente chaque fois que cela nous est demandé par les communes ou les écoles.

Car cette mission du Devoir de Mémoire passe par la sensibilisation des jeunes générations. Nous continuons notre opération « une école – un drapeau ».

Chaque école qui participe à ce projet fait élire par les élèves de CM2 deux petits Porte-drapeaux qui participent aux 2 grandes cérémonies que sont le 11 novembre et le 8 mai avec un drapeau à leur taille auprès des Porte-drapeaux des Anciens combattants saintais. Leur service s'arrête en fin d'année scolaire par la remise d'un diplôme de Porte-drapeaux de leur commune.



A mon avis il est important de faire participer les enfants des écoles aux cérémonies de façon active, car on peut dire « qu'il en restera toujours quelque chose ».

Mais notre mission ne s'arrête pas aux cérémonies. Nous nous devons d'aider toutes les personnes qui sont dans la peine suite à la perte d'un proche par exemple ou dans le besoin. L'UFACS est un relais essentiel avec L'Office national des Combattants et Victimes de guerre (ONAC) de La Rochelle.

Nous aidons les veuves (essentiellement) d'Anciens combattants à monter des dossiers afin d'obtenir la carte de veuve d'Ancien combattant et aussi afin d'obtenir une aide financière de l'ONAC. Cette aide, soumise à revenus, peut aller jusqu'à mille euros !

Nous avons de très bonne relations avec les communes dans lesquelles nous intervenons lors des Cérémonies et en particulier avec celle de Saint-Georges-des-Coteaux : c'est pourquoi, depuis plusieurs années déjà, nous faisons notre Assemblée Générale à l'Espace Multipôles de la commune. A chaque fois, M. Le Maire nous honore de sa présence, ce qui montre bien son attachement au Monde des Anciens combattants : je l'en remercie. De plus l'Espace Multipôles est une très belle salle qui nous permet de faire notre réunion et ensuite de passer un moment festif autour d'un repas.



Enfin, je voudrais profiter de cet article pour remercier, au nom de l'UFACS, M. Le Maire de Saint-Georges-des-Coteaux d'avoir mis à l'honneur les Anciens combattants saintais lors de ses vœux en janvier dernier. Chaque membre de l'association habitant Saint-Georges-des-Coteaux, les Porte-drapeaux de l'UFACS présents pour le 8 mai et le 11 novembre ainsi que les membres du bureau de l'association ont reçu la médaille de la commune. Comme les membres des Anciens combattants saintais, j'ai été très touché par ce geste : Merci M. Le Maire.



Le Président de l'UF Les Anciens combattants saintais,
Ludovic Proust



Fête du Parc & Caisses à Savon !

La première Descente de Caisses à Savon se déroulera le samedi 3 juin à Saint-Georges-des-Coteaux ! Le Maire remercie toutes les personnes qui se sont investies de près ou de loin dans l'organisation de cet événement.



© Point Presse de Candice Photo 17

Une longue préparation :

Un groupe de travail a été créé pour l'organisation du week-end de la « Fête du Parc » dont font partie :

- **Des élus :** Romain ROUAN, Franck BOUCHET, Renaud TAPON, Stéphanie GAS, Laëtitia SOULA DEL VECCHIO, Allan GLAUDEL et Sylvie PATRY
- **Un agent :** Richard BOURDIN
- **Un habitant :** Bernard JAMILLOUX
- **Un Président d'Association :** Jean-Pierre PERCHE

Au vu de l'ampleur de cet événement, le groupe de travail s'est réuni à plus de 8 reprises ces 5 derniers mois. **Merci au Docteur Lucas CELESTE pour son aide.**

Outre ces assemblées, le groupe de travail était **en échange quotidien** avec l'Association Scène Ouverte dont Jean-Noël GARCIA (Président), Steven PONGNAN (Secouriste) et Christian GEORGET (Trésorier).



Un week-end d'animations :

Tout au long de la journée, vous pourrez vous amuser et vous divertir grâce à la **présence de voitures américaines**, d'une **fanfare**, de **manèges**, de **majorettes**, d'une buvette, d'une restauration sur place, de 500 mètres de Descente de Caisses à Savon de 13h30 à 19h30 (avec essais de 8h à 12h30), d'une **animation** en lien avec les Caisses, d'un **spectacle musical** le soir, ... Pour plus de renseignements : romain.rouan.sgdc@orange.fr et franck.bouchet57@gmail.com

Voitures, bien-être, cotillons, ...

Les bolides américains seront exposés à l'entrée du Parc de Loisirs, face à l'Espace Multipôles ; et dans cette salle se trouvera le Salon annuel du Bien-Être !

La Presse parle de l'événement :

2 pages dans le *Vidici*, 1 dans *Le Colporteur*, et pareillement dans le *Sud-Ouest* à plusieurs reprises ainsi que dans la *Haute-Saintonge*, la Descente de Caisses à Savon n'a cessé de faire parler d'elle au mois de mai ! Un engouement assuré !

Repas du soir :

Merci de vous inscrire pour le repas du soir auprès de la mairie. Le règlement se fera sur place. accueil.mairie@sgdc17.fr / 05 46 92 91 04

Group's Objectives

- Know the different
- Analyze the
- Identify the
- Study the
- Set clear goals
- Set up timeline

Le Cinéma en plein air

GRATUIT

Les Cinés PLEIN AIR

En première partie : "La vie les a fumés" par le Conseil Municipal des Jeunes



ANTOINETTE DANS LES CÉVENNES

par Caroline Vignal

SAMEDI 8 JUILLET

à partir de 16h30

**ST-GEORGES-
DES-COTEAUX**

Parc de loisirs Georges Ducept

Jeux géants en bois
Déambulation musicale
"Duo Héra" (musiques du monde)
22h30 : Projection du film
"Antoinette dans les Cévennes"
par Caroline Vignal

ANIMATIONS D'AVANT SOIRÉE / RESTAURATION SUR PLACE

 Ethique & Toque (burger), La Taqueria Nomada (pizza, tex-mex), La boîte à Crêpes,
Ocean's Seventeen (Fish & Chips), Brasserie Hopscene

N'OUBLIEZ PAS VOS PLAIDS ET VOS PLIANTS

Programme détaillé sur www.agglo-saintes.fr

En partenariat avec l'association Le Peuple Créateur & la municipalité

+ d'infos au 05 46 74 23 82

www.agglo-saintes.fr

Saintes
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Le marché fermier

SAINT-GEORGES-DES-COTEAUX



MARCHE FERMIER

VENDREDI 21 JUILLET

SAINT-GEORGES-DES-COTEAUX

Square Taittinger

A partir de 19:00

Producteurs locaux

Restauration sur place

Mojhettes, Fromages, Huîtres, Cookies, Miel, Pineau, Bijoux,
Crêpes, Atelier des lumières ...



CONCERT "THE WHISLES"



Renseignements Mairie : 05 46 92 91 04

La Fête du melon

Fête du Melon

Saint-Georges-
des-Coteaux**Samedi 19 août**Randonnée gourmande semi-nocturne
Samedi à partir de 17h30

Concert à partir de 20h30

23h00 :
Feu d'artifice**Dimanche 20 août**Courses cyclistes organisées par le BSCO
Départ à 13h30 et 15h30

Structures gonflables

17h30 : remise des prix
aux Méritant/es18h00 : Spectacle "Bouquet de
chansons" par les P'tits Coeurs

La Fête du melon

Candidature jeune méritant/e (rosier et rosière)

Tu es né/e en 2004 ou 2005, tu as réalisé une action humanitaire ou éducative, un engagement ou un geste civique, un résultat sportif, ou autre action méritante, ALORS INSCRIS-TOI !

Transmets ta candidature motivée à déposer à la mairie directement ou par mail (accueil.mairie@sgdc17.fr) avant le 1er aout.

Prix : un bon d'achat fruit du legs Taittinger.

Samedi 19 Août 2023

RANDONNÉE PÉDESTRE SEMI-NOCTURNE

Départ libre à partir de 17h30 jusqu'à 19h30
à l'espace multipôles - Circuit d'environ 10 kms

LAMPE TORCHE
NECESSAIRE

REPAS PAR ETAPES
APPORTER VOTRE VERRE ET VOS COUVERTS



Animation musicale et dansante à l'arrivée par
les Free Five suivie d'un Feu d'artifice à 23h

Renseignements / Inscriptions auprès de la
Mairie de St Georges au 05.46.92.91.04

Adresse postale : BP 20106 17104 SAINTES cedex

Nom et Prénom.....

Adresse

Tél :

Nombre d'adultes X 15 €

Nombre d'enfants (jusqu'à 12 ans) X 8 €

Montant total € Chèque libellé à l'ordre du Trésor Public

Le forum des associations

FORUM DES ASSOCIATIONS

Vendredi 1er septembre

16:00 - 20:00



**PARC DE
LOISIRS
GEORGES
DUCEPT**

**EN CAS DE
PLUIE : SALLE
POLYVALENTE**



**ACCUEIL DES
NOUVEAUX
HABITANTS
RDV A 19H**

Société de chasse « La Hase » Saint-Georgeaise

**Amis chasseurs, Amoureux de la Nature.**

Voici venir le joli mois de Mai,
 Les arbres ont retrouvé leur parure, et les vergers sont en fleurs.
 Les oiseaux chantent à tue-tête pour célébrer le lever du soleil,
 Au loin, on entend le coucou,
 La Nature a retrouvé cette vie qui nous remplit le cœur de bonheur.

Après nombre de relances, nous avons enfin récupéré tous les carnets de prélèvements. Suite à leur analyse nous avons effectué une comparaison des quantités d'animaux prélevés par rapport aux lâchers. Il s'avère que ceux-ci représentent un faible pourcentage qui nous pousse à nous interroger sur la pérennité de ces lâchers, vu que malgré tout nous ne constatons pas plus d'animaux présents sur le territoire.

Nous avons à déplorer également que malgré les consignes données lors de la délivrance des cartes, ainsi que les nombreux rappels effectués, beaucoup d'entre vous n'ont pas reporté sur le carnet de prélèvements communal le nombre de lièvres tués.

Nous vous rappelons à nouveau la date de l'AG de votre ACCA, qui se tiendra le vendredi 23 juin 2023 à 20h30 à la Halte Loisirs.

Venez nombreux afin de contribuer par votre présence, mais aussi votre participation effective, à la bonne marche de votre ACCA. En effet, lors de cette réunion vous pouvez prendre connaissance du compte-rendu cynégétique de l'année écoulée, participer aux décisions, et vous informer des projets pour la nouvelle saison.

Merci à tous les bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année pour que puisse perdurer notre association. Merci pour leur dévouement et leur contribution au bon fonctionnement de notre ACCA.

N'oubliez pas que dès le 1^{er} juillet vous pouvez vous procurer votre permis pour la nouvelle saison de chasse. Chasseurs "Grand Gibier", soyez prêts afin que nous puissions débiter le plan de chasse sanglier en cas de dégâts sur les récoltes.

Dans l'attente de vous retrouver à la rentrée, nous vous souhaitons de passer d'agréables vacances d'été en famille ou entre amis, et vous donnons rendez-vous à la prochaine ouverture.

BONNES VACANCES A TOUS.

Le Président : Luigi BELLO.



Saint-Georges Loisirs

Quelle belle journée pour notre rendez-vous à Vénérand le 28 avril dernier, soleil et douceur nous ont accompagnés tout le temps. Un bon casse-croûte, pain frais cochonnaille et fromage pour attiser nos papilles et notre mise en jambe et voilà nos marcheurs partis pour une belle balade. A leur retour un joyeux intermède apéro les attendait, entre deux tranches de cake ou de pizza faites maison, le chamboule tout, ping-pong gobelet ou anneaux bouteille, bons moments de franche rigolade. Venu le temps de se mettre à table nous avons sollicité nos neurones avec un jeu de quid, un réel plaisir de voir tout le monde participer et en redemander. Après tout ces efforts, nous nous sommes régallés autour d'un repas sympathique et convivial, couronné par les gâteaux concoctés par nos adhérents. Après un bon café, temps libre, balade pétanque, cartes jeux divers, chacun s'est adonné à ses plaisirs favoris et a laissé filer le temps dans la bonne humeur.

Notre prochain rendez-vous journée plein air, aura lieu le 30 juin prochain, journée complète, circuit en car, déjeuner au restaurant; suivra la découverte de la venise verte et du marais poitevin, son histoire et ses points forts avec les explications d'un guide, périple très intéressant, moments intenses en perspective à ne pas manquer.

Si vous voulez rejoindre notre club, veuillez - vous adresser au : tel 05 17 41 85.

Merci à tous.

Le président, Jean-Pierre Perche et toute son équipe.



La Boule Saint-Georgeaise

- De nouveaux boulistes ont rejoint notre club qui compte à ce jour 75 adhérents dont 17 femmes.
- Pratique de la pétanque “ loisirs “ dans la bonne humeur, l'amitié et la convivialité les lundi et jeudi de 14 h à 18h – Adhésion 14 € à l'année.
- Activités programmées :
 - Concours internes : 15/05 – 12/06 – 17/07 – 07/08 – 11/09 – 09/10 y compris Challenge “ Guy ROCARD “ (1er président du club), féminin et masculin.
Les coupes seront remises aux vainqueurs par Mme Josette ROCARD, le 09 octobre.
 - Repas champêtre : 01 juillet – 23 septembre
 - Participation du club à la Fête du melon le 19 aout :
 - Organisation concours pétanque ouvert aux adhérents (tes), habitants de la commune et amis en triplette constituée (18 € par triplette).
Début du concours 10h30 (1 partie) reprise à 14 h00 (3 parties).
Pour ceux qui le souhaitent : Pique nique tiré du panier dans le parc “ Georges DUCEPT “

Association Généalogie Entraide et astuces



Vous n'osez pas vous lancer et vous craignez que ce soit difficile ?

Vous avez débuté votre arbre et vous êtes bloqué ?

La toute nouvelle Association **Généalogie Entraide et Astuces** est là pour vous aider !

Un mardi par mois de 18h30 à 20h, nous nous réunissons pour aborder un thème qu'un des adhérents souhaite présenter à travers un exemple illustré. La présentation est suivie d'une discussion avec questions et échanges pratiques.

Dans un second temps, un tour de table permet à ceux qui ont fait des découvertes au cours du mois de s'exprimer et de faire partager leur « enthousiasme » !

Des ateliers pratiques hebdomadaires portant sur des thèmes spécifiques et/ou sur vos énigmes généalogiques sont en cours de création.

Il s'agira de nous retrouver en petits groupes en fonction des envies, besoins et disponibilités de chacun.

Exceptionnellement, deux rencontres sont prévues en septembre (les 12 et 26) pour accueillir les nouveaux adhérents.

Plus d'excuse ! Rencontrons-nous au forum des associations de St Georges des Coteaux fin août.

Le Bureau :

Présidente	Trésorier adjoint
Thérèse BILLAUD 06 8255 2828	Bernard VIALETES
Vice-Présidente	Secrétaire
Jennifer PASTRE 06 6288 7405	Alain MICHAUD
Trésorière	Secrétaire adjoint
Michèle MICHAUD	Philippe MATHIEU

Membre permanent du Bureau : Alain ROBERT



Théâtre'Ô Vert



La représentation de fin de saison arrive !

Le groupe primaire, composé de ses 7 artistes en herbe, présentera des textes de Pierre Gripari. La thématique de leur spectacle tournera autour de la nourriture. Vous verrez comment ça se passe dans l'arrière cuisine de la belle au bois dormant et la bataille entre un ange et un diable pour récupérer ou pas l'âme d'un glouton.

Les collégiennes présenteront dans sa presque intégralité ! la pièce d'Alfred Jarry : UBU ROI. Cette pièce qui mêle farce, absurde, parodie et humour grotesque est une satire du pouvoir et de ses prétendants aux idées simplistes. Le travail fait par les participantes du groupe devrait montrer tout cela. On vous attend nombreux pour les applaudir sur scène le dimanche 2 juillet à 15h à la salle multipôle, à Saint-Georges-des-Coteaux, bien entendu !

Pour info voici nos créneaux horaires si vous souhaitez venir nous rejoindre lors de la rentrée :

Les Ateliers Théâtre Enfant à Saint-Georges-des-Coteaux, Halte de Loisirs – salle des Tonnelles :
LE Mercredi de 17h15 à 18h15 pour les 7-10 ANS (primaires).

LE Mercredi de 18h15 à 19h45 pour les 11-16 ANS (collégiens et plus).

RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTIONS

ASSOCIATION THÉÂTR'Ô VERT

Damien Pagot : 06.82.73.59.82 -

theatrovert@orange.fr

www.theatrovert.fr // facebook.com/theatrovert17



Tennis Club St Georgeais



Les championnats de printemps ont commencé au mois d'avril et se déroulent jusqu'à début juin. Le **Tennis Club St-Georgeais** a engagé 5 équipes jeunes et 2 équipes adultes.

26 enfants participent aux compétitions sur un effectif de 49 jeunes à l'école de tennis.

Les équipes jeunes engagées :

Equipe 1 - 11-14 ans mixte balles vertes

Equipe 2 - 11-14 ans mixte balles vertes

Equipe filles 15-18 ans balles traditionnelles

Equipe 1 garçons 15-18 ans balles traditionnelles

Equipe 2 garçons 15-18 ans balles traditionnelles

Chez les adultes, 2 équipes engagées :

Une équipe Seniors Femmes LNA div-5

Une équipe Seniors Hommes LNA div-4

Le **Tennis Club St-Georgeais** prépare également son **tournoi open** catégorie Seniors Femmes Seniors Hommes et +35ans Hommes qui se déroule du **03 au 18 juin** sur les courts extérieurs. Tournoi ouvert à tous licenciés de tennis de NC à 15/1.

Nouveauté cette année, un **tournoi jeunes** est organisé sur les mêmes dates pour les 15-18 ans de NC à 15/4.

Vous pouvez suivre l'actualité du Tennis Club Saint-Georgeais sur sa page Facebook et Instagram TC Saint

Avenir Saint-Georgeais

Une activité physique Un club

L'hiver quelque peu humide n'a pas altéré la bonne ambiance entre les marcheurs et les belles couleurs de la nature du printemps dopent la vitalité de chacun et l'envie de cheminer sur les petites routes et sentiers boisés de notre beau département entre champs de colzas fleuris, parterres de clochettes bleues et autres fleurs.

Pour nous rejoindre, rendez-vous le mardi matin sur le Parking de la salle multipôles à 8h30, pour les sorties marches de 6, 8 ou 10 km sur les communes environnantes.

Contact : Dominique PALVADEAU 06 28 39 13 08
d.palvadeau58@gmail.com

Pour les sorties vélo loisirs du jeudi matin, contacter Patrick AUMON :

p.aumon@gmail.com

Le bureau



Association Sportive et Culturelle

TENNIS DE TABLE

Le championnat se termine. Les quatre équipes se maintiennent dans leur championnat respectif et notre équipe phare -en Régional 2– obtient une bonne troisième place de sa poule.

Les créneaux horaires sont les mêmes : le mardi à partir de 18h pour tous et le mercredi à 20h30 pour les compétiteurs.

BADMINTON

Les trois créneaux hebdomadaires sont très utilisés : le mardi à partir de 18h45, le mercredi à 20h30 et le vendredi à partir de 20h.

ASSEMBLEE GENERALE

Lors de l'AG extraordinaire du 11/04/23, le bureau de l'ASC a été reconduit.

Le Président remercie M. le Maire pour sa présence et l'avis favorable de la commission des subventions pour l'année 2023.

Pour les renseignements tel : 06 08 82 59 26

Le président

MAGNE Jean-Jacques

L'Élan saintais

L'Élan Saintais vous souhaite d'excellentes vacances et vous donne rendez-vous à la rentrée, dès le lundi 4 septembre 2023, pour une reprise sportive.

Vous pouvez être assurés du maintien de vos cours préférés et de leurs horaires.

Cette année, c'est l'occasion d'essayer de nouvelles disciplines !

Pour un tarif unique de 110 euros annuels, venez faire autant de sport que vous le voulez ! Toutes les disciplines sont en accès illimité.

Oui, notre tarif a augmenté de 1 euro par mois pour pallier le manque d'adhérents. Nous sommes une association loi 1901, qui repose sur le travail de salariés, nos éducateurs sportifs, et de bénévoles, les membres du bureau et du Conseil d'administration.

Nous ne réalisons aucun bénéfice. Notre seule récompense est votre immense plaisir .

Nous vous rappelons que les cours sur Saint-Georges des Coteaux ont lieu :

les lundis :

De 9 h 30 à 10 h 30 pour de la gymnastique douce

De 10 h 45 à 11 h 45 également pour de la gymnastique douce

les jeudis de 18 h 15 à 19 h 15 pour du stretching

D'autres cours vous attendent dans d'autres salles, renseignez-vous sur notre site elansaintais.asso.fr dans le menu planning.

Renseignements et inscriptions via notre site elansaintais.asso.fr

L'équipe de l'Élan saintais vous remercie et vous attend nombreuses et nombreux.

(Les personnes ne pouvant pas s'inscrire via le site peuvent nous contacter, physiquement ou par téléphone)



Saint-Georges Animations

Nous sommes déjà rendus au mois de mai et ce début d'année a été bien animé pour l'association. Les 25 et 26 février derniers nous sommes montés en bus à Paris se balader au salon le l'Agriculture, flâner dans les rues de Montmartre et déjeuner en péniche sur les bords de Seine. Un week-end dont tout le monde était bien satisfait ! Puis début mars notre loto annuel a eu lieu, ce fut une très belle réussite.

L'année se poursuit avec une virée prévue en bus à l'occasion des « St Georges de France » à St Georges sur Cher (Loir-et-Cher) le 11 juin. Nous serons présents également lors du marché fermier le vendredi 21 juillet organisé par la municipalité. Enfin le week-end du 19 et 20 août nous participerons à la traditionnelle « Foire aux Melons », avec la marche gourmande et la vente de melons.

Il reste quelques places pour les St Georges de France, vous pouvez contacter la mairie. Au plaisir de vous retrouver lors des différentes manifestations estivales.

Le Président.



ALEDHA

**L'Association Les Écoliers D'Hier à Aujourd'hui » (ALÉDHA) a bien bougé !**

- Le 25 mars dernier, nos adhérents se sont réunis lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire suivie d'un apéritif et d'un repas partagé de type « Auberge Espagnole » qui a été très apprécié. Cette soirée extrêmement conviviale fut l'occasion de célébrer des retrouvailles entre anciens camarades et de se remémorer des souvenirs de jeunesse. Tous se sont promis de renouveler cette expérience. Nous remercions Mme Marie-Luce JOUBERT, conseillère municipale représentant la municipalité, pour sa présence.

- Il a été décidé qu'en 2024 serait organisé « un grand rassemblement des anciens élèves saint-georgeais » et ce, 25 ans après celui de 1999 qui fut un succès. Nous avons besoin de vous pour parler de ce grand projet afin de retrouver un maximum d'anciens élèves et enseignants.

Nos prochaines manifestations :

- Août : Nous tiendrons un stand lors de la randonnée gourmande de la Fête du Melon.
 - Début septembre : Nous serons au Forum des Associations de la commune, venez nous rencontrer !
 - Fin septembre : Nous vous proposerons d'aller au musée départemental de l'école publique à Vergné.
- Octobre : Nous organiserons une « Exposition de photos de classes, voyages scolaires, fêtes des écoles... ». S'il vous est possible de nous confier vos anciennes photos, merci de nous contacter.

Vous pouvez adhérer à l'association ou nous joindre pour toute autre raison grâce à ce formulaire :

M. / Mmesouhaite être recontacté(e) par l'association ALEDHA.
Tél :/...../...../...../..... Merci de déposer ce bulletin en mairie ou par mail.

Si vous souhaitez nous rejoindre ou obtenir davantage de renseignements, contactez-nous :

@ aledha.sgdc@gmail.com

 ALÉDHA

 Association Les Écoliers D'Hier à Aujourd'hui - SGDC 17810  aledha.sgdc

**Le Bureau**

Stéphanie THAUNAY, Romain ROUAN, Kimberley FIEULAINE,
Bernard VIALETES, Caroline THOMAS et Danielle ARMAND.



Une saison qui va s'achever !

Plusieurs manifestations festives vont venir clore cette fin d'année, promues grâce à la municipalité, aux élèves, aux professeurs, aux membres du bureau et du Conseil d'Administration et à tous ceux qui y participent de près ou de loin et que je remercie par avance :

Le **Gala de danse**, le 16 juin à 20h15 à la salle multipôles (8 €)

Les **Portes Ouvertes de l'école de Musique**, le 17 juin à partir de 15h à la salle multipôles où nous vous proposerons un florilège des activités musicales (gratuit)

La **fête de la musique par la Chorale et l'Orchestre et nos danseuses de Kpop** le 19 juin devant la Halte de Loisirs ou à l'intérieur si la météo n'est pas de la partie (gratuit) à partir de 18h

Le **Concert des professeurs** de musique le 27 juin à 20h dans notre église
(libre participation)

La rentrée prochaine aura lieu la semaine du 11 septembre pour toutes les activités.

Venez à notre rencontre au forum des associations le vendredi 1^{er} septembre de 17h à 20h30 ; nous vous donnerons toutes les informations nécessaires.

Pour rappel ou pour information pour les nouveaux arrivants à St-Georges-des-Coteaux, nous pouvons vous proposer :

En musique : Eveil pour les plus jeunes à partir de 4 ans, Guitare, Piano, Batterie, Percussions, Violon, Saxo, Clarinette, Flûte traversière, Flûte à bec, Chorale enfants, Chorale adultes (Choralacoustic)

En danse : Modern Jazz, Kpop, Danse de salon, Claquettes, Break Dance/Hip-Hop

Et aussi Yoga, Piloxing et cours d'anglais

Nous recherchons des SPONSORS : Si vous voulez faire paraître votre entreprise/association sur notre site en tant que partenaire, paraître sur nos affiches, parler de vous lors d'une manifestation (fournir des lots pour organiser des tombolas, des affiches...), contactez-nous !

Nous recherchons tout type de sponsor pour nous soutenir pour la saison 2023/2024 ainsi que pour les saisons à venir.

Tout soutien, qu'il soit financier ou matériel, sera un grand plus pour notre association qui se construit grâce aux élèves, professeurs et bénévoles qui travaillent dur pour que l'AAP perdure, alors qu'elle vit des jours plutôt sombres (nombre d'élèves en forte baisse).

Nous recherchons également un TRÉSORIER. Si vous souhaitez faire partie du Conseil d'Administration composé d'adhérents motivés et dans une bonne ambiance, venez nous rejoindre.

Je reste à votre écoute par téléphone ou mail ; n'hésitez pas !

Renseignements également sur notre site internet.

Les bulletins d'adhésion seront disponibles début juin sur notre site internet en téléchargement, à nous renvoyer au plus vite pour la rentrée prochaine notamment en musique car les places sont limitées (les anciens élèves sont prioritaires ; les autres inscriptions sont traitées par ordre d'arrivée).

Bel été à tous !

La Présidente, **Sandrine DELAVEAU** 06 38 38 81 24 – contact@aap17810.fr



Atelier d'Art Marthe Castagneyrol



L'année scolaire est bien avancée, les réalisations se sont succédées à l'atelier.

Les jeunes artistes viennent de montrer leurs talents à la Médiathèque de St-Georges-des-Coteaux pour le « Printemps des Poètes » sur le thème des frontières, au Festival Artistique et Littéraire de Thénac où ils ont illustré les Voyages, pour le Troc de plantes à nouveau à la Médiathèque du village, les plantes dans un contenant insolite. Plusieurs réalisations des artistes en devenir ont été récompensées.

En préparation une exposition à la Papeterie Peiro Caillaud, en face de M. Bricolage pour le mois de Juin. Le fleuve Charente sera à l'honneur.

Toutes les techniques peuvent être pratiquées à l'atelier : dessin, peinture, fusain, pastel, aquarelle, ou d'autres activités artistiques, modelage, dessin manga, bande dessinée... réalisations personnelles ou collectives.

L'esprit créatif est au rendez-vous.

Les horaires ne changent pas : mercredi 10h-12h, 14h-16h, 16h-18h à Saintes, Vendredi 17h-19h et samedi 10h-12h.

L'atelier propose souvent des « ateliers du mercredi » pendant les vacances scolaires.

Les artistes sont bienvenus à partir de 6 ans.

Renseignements : 06 86 93 61 94 ou as-aaamc@orange.fr



AAAMC Association Atelier d'Art Marthe Castagneyrol



Amicale sportive Football Saint-Georges-des-Coteaux

La saison étant sur le point de s'achever, nous sommes contents des résultats obtenus et comptons bien poursuivre nos efforts pour les améliorer encore.

Toutes catégories confondues, l'ASSGC compte 266 licenciés. Nous envisageons déjà la saison prochaine avec la volonté de recruter de nouveaux joueurs et joueuses, ainsi que des éducateurs.

Venez nous voir jouer et suivez nos résultats sportifs sur notre site internet  où un commentaire sur chaque match vous y attend après les week-end de compétition, où sur notre page  As Saint Georges des Côteaux où nous partageons régulièrement de nombreuses informations sur la vie du club.

Vous êtes conviés à nos prochains grands rendez-vous :

Samedi 10 juin 2023 à 16h00 : Assemblée Générale de l'ASSGC, suivie d'un repas entre les membres puis un **concert** accessible à tous à partir de 21h00.

Dimanche 11 juin 2023 à 14h00 : Finale de la Coupe Féminines Seniors à 8
au Stade de Saint-Porchaire

Guillaume Voisin, Co-Président

Guillaume VOISIN : 06.64.18.26.82



www.facebook.com/ASSGtx/



<https://ams-stgeorgesdescoteaux.footeo.com/>



Association Roule la poule

Le Poulailier
associatif collectif de St-Georges-des-Coteaux



Notre assemblée générale s'est déroulée le samedi 11 mars 2023.

L'année 2022 a été très réussie pour notre association :

Rénovation du poulailier en pierre de taille avec une nouvelle clôture, le film Chicken run devant 300 spectateurs dans le parc Georges Ducept et la vente de la majorité des poules de races anciennes nées sur place.

Le printemps est arrivé et c'est aussi le moment des naissances à Roule la poule.

Nos deux volières et le petit poulailier peint par les enfants de l'école maternelle attendent leurs nouveaux arrivants. Douze poussins Marans coucou argenté et froment dans un premier temps, vont venir mi-mai. D'autres couvaisons vont suivre, Marans Saumon doré et Marans noire à camail cuivré.

Création d'un parc de volailles anciennes.

Le projet de l'association Roule la poule, au-delà de la gestion d'un poulailier collectif (le poulailier en pierre), a vocation à promouvoir le développement des races anciennes de volaille.

Nous avons donc, depuis un mois, un parc de trois poules et un coq de la race Marans en coloris coucou argenté.

Nous pouvons donc actuellement proposer des œufs fécondés de Marans coucou argenté.

La contribution financière est de 2 € l'œuf, ou 1 € si vous avez la carte d'adhésion à l'association Roule la poule.

Devenez ambassadeur de la sauvegarde du patrimoine des races anciennes

En faisant naître, au sein de votre poulailier, les belles volailles de nos aïeux (poules ou coqs).

La race Marans est emblématique de notre territoire depuis plus d'un siècle et demi.

La fameuse poule aux œufs couleur chocolat et des plumes aux pattes.

Vous avez une poule qui couve et qui embête donc ses copines, qui elles, veulent pondre ?

Donnez-lui donc 6 à 8 œufs fécondés de Marans coucou argenté de l'association Roule la poule.

Si vous souhaitez d'autres races de poules, contactez-nous, nous vous proposerons une solution.

Réensemencement d'une partie du poulailier.

Pour le bonheur de nos gallinacées, nous avons réensemencé le parc du milieu et l'herbe est bien verte actuellement. Nos poules « broutent » donc par intermittence cette bonne herbe verte et bien grasse qui leur manque autour du poulailier en pierre.

Journée du patrimoine au poulailier de Roule la poule

En projet, visite du poulailier du 19e siècle et présentation de poules de races anciennes dans le cadre de la sauvegarde du patrimoine génétique.

Présentation des volailles de race ancienne nées dans le poulailier de l'association Roule la poule et venue d'autres éleveurs de poules pour cette circonstance.

Nous sollicitons l'aide de la société avicole d'Aunis et Saintonge et du Marans club de France. (Négociations en cours), en partenariat avec la municipalité de St-Georges-des-Coteaux.

N'hésitez pas à nous contacter pour la vente de nos œufs fécondés de race pure Marans coucou argenté. Nous donnerons aussi tous les conseils pour la bonne couvaison de votre poule ..

Cot cot codec ..



Le **dimanche 4 juin 2023**, l'événement Escapade sur le fleuve Charente propose une journée festive et familiale pour redécouvrir les paysages des bords de Charente. Au programme, des randonnées fluviales en canoë, kayak ou paddle, des balades à vélo et des parcours pédestres. Les animations, concerts et stands d'animation sont gratuits et accessibles à tous. Le programme détaillé est accessible directement sur le site de l'agglomération de Saintes, <https://www.agglo-saintes.fr/>.



Pour la deuxième année consécutive, l'Agglomération de Saintes s'associe à l'Abbaye aux Dames pour proposer des événements musicaux gratuits dans neuf communes partenaires : **Corme-Royal, Dompierre-sur-Charente, La Jard, Bussac-sur-Charente, Ecoyeux, Saint-Bris-des-Bois, Varzay, Fontcouverte et Chérac**. Les Préludes, du 26 mai au 18 juin, invitent à la découverte de la musique classique dans différents lieux de patrimoine et écrins de verdure. Quatre ensembles de musique de chambre composés de jeunes prodiges européens se produiront en plein air et échangeront avec le public. Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter le site de l'Abbaye aux Dames, <https://www.abbayeauxdames.org/>.



Les Echappées Rurales marquent leur grand retour cet été après trois années d'interruption en raison de la crise sanitaire. Les vendredis **21 et 28 juillet**, ainsi que les **18 et 25 août**, quatre communes du

territoire, **Courcoury, Chaniers, La Chapelle-des-Pots et Rouffiac** accueilleront ces soirées-spectacles en plein air, gratuites et conviviales, destinées à être partagées en famille et entre amis. Au programme, des spectacles de théâtre de rue, de danse et des concerts, ainsi que des animations surprises et des marchés de producteurs fermiers pour déguster des produits locaux.



Les **Cinés en plein Air** proposent également une expérience cinématographique en plein air et des animations organisées par les municipalités partenaires. Avec une offre de restauration sur place, les spectateurs pourront profiter de films récents, de documentaires ou de grands succès populaires dans une ambiance conviviale. Les dates à retenir sont le **samedi 8 juillet**, le **jeudi 3 août**, le **jeudi 10 août**, le **samedi 9 septembre** et le **samedi 16 septembre**, dans différentes communes de l'agglomération.



Ces événements estivaux offrent aux habitants et aux touristes du territoire de nombreuses occasions de profiter d'activités culturelles et sportives en plein air, tout en redécouvrant le cadre de vie des différentes communes.

Pour plus d'informations sur ces nombreuses animations touristiques : agglo-saintes.fr/ et retrouvez l'Agglomération sur sa page Facebook pour suivre les actualités, informations, rendez-vous à ne pas manquer facebook.com/agglosaintes

abbaye
aux dames

Créatrice d'émotions

GRATUIT

Préludes

Des soirées enchantées au cœur du patrimoine

26 mai—18 juin 2023

Corme-Royal • Dompierre-sur-Charente •
La Jard • Bussac-sur-Charente • Ecoyeux •
Saint-Bris-des-Bois • Varzay •
Fontcouverte • Chérac

Plus d'infos sur les concerts: www.abbayeauxdames.org

En partenariat avec



Allo'bus : L'Agglomération de Saintes facilite la mobilité de ses habitants grâce à son service de transport à la demande

L'Agglomération de Saintes continue d'innover pour répondre aux besoins de mobilité de ses habitants avec le service Allo'bus. Ce dispositif de transport en commun sur réservation permet aux citoyens de l'ensemble du territoire d'accéder facilement et rapidement à diverses destinations.

Pour utiliser Allo'bus, les usagers doivent simplement consulter la fiche horaire d'Allo'bus sur le site internet buss-saintes.com, puis réserver leur trajet la veille avant 17h, soit par téléphone au 0 800 10 17 10, soit directement en ligne sur le site buss-saintes.com. Lors de la réservation, il est nécessaire d'indiquer l'arrêt et l'heure souhaitée. Un SMS de confirmation sera ensuite envoyé à l'utilisateur pour confirmer sa

réservation.

Allo'bus est un service inclusif, s'adressant à tous les âges et à l'ensemble des habitants du territoire. Qu'il s'agisse de personnes âgées souhaitant se rendre chez le médecin, de jeunes allant au cinéma ou de travailleurs rejoignant la gare de Saintes, Allo'bus offre une solution de transport adaptée à chacun.

L'Agglomération de Saintes s'engage ainsi à promouvoir une mobilité accessible et durable pour tous ses habitants, en proposant des services innovants et adaptés aux besoins de chacun. Allo'bus s'inscrit dans cette démarche en offrant une alternative pratique et écologique aux déplacements individuels en voiture.

N'attendez plus pour découvrir Allo'bus et profiter de cette solution de transport pratique et flexible, qui facilite la vie des habitants de l'Agglomération de

Vous habitez à :

**ECURAT
PESSINES
ST GEORGES DES CX**

Allo'Buss vous prend en charge :

A l'arrêt de votre choix (voir plan)
Temps de trajet : 30 min maxi

Tarifs :

Voir sur la page
Tous les titres de transports

Vous voyagez :

DU LUNDI AU SAMEDI
à tous les horaires indiqués ci-dessous

**CORME-ROYAL
LA CLISSE
LUCHAT
PISANY
VARZAY**

Allo'Buss vous prend en charge :

A l'adresse de votre choix

Tarifs :

Voir sur la page
Tous les titres de transports

Vous voyagez :

MERCREDI & SAMEDI
aux horaires en bleu uniquement

COMMENT RESERVER

Sur internet
buss-saintes.com

Par téléphone au
0 800 10 17 17

Départ avant 12h

Jusqu'à la veille avant 17h

Départ après 12h

Jusqu'au jour même avant 12h (dans la limite des places disponibles)

IMPORTANT : Pour un voyage le samedi ou le lundi, les réservations doivent se faire le vendredi avant 17h.
Une confirmation de votre horaire de prise en charge vous sera donnée la veille de votre trajet à 18h. Le service est déclenché dès la première réservation.

SI VOUS AVEZ DES DIFFICULTÉS POUR VOUS DÉPLACER...

Une prise en charge et un acheminement à l'adresse de votre choix sont possibles sous réserve de la validation de votre demande.

Pour aller à Saintes

Horaires d'arrivée Côteaux :

7h20	8h20	9h20	12h20	13h20	14h20	18h20
------	------	------	-------	-------	-------	-------

Horaires d'arrivée Théâtre :

7h30	8h30	9h30	12h30	13h30	14h30	18h30
------	------	------	-------	-------	-------	-------

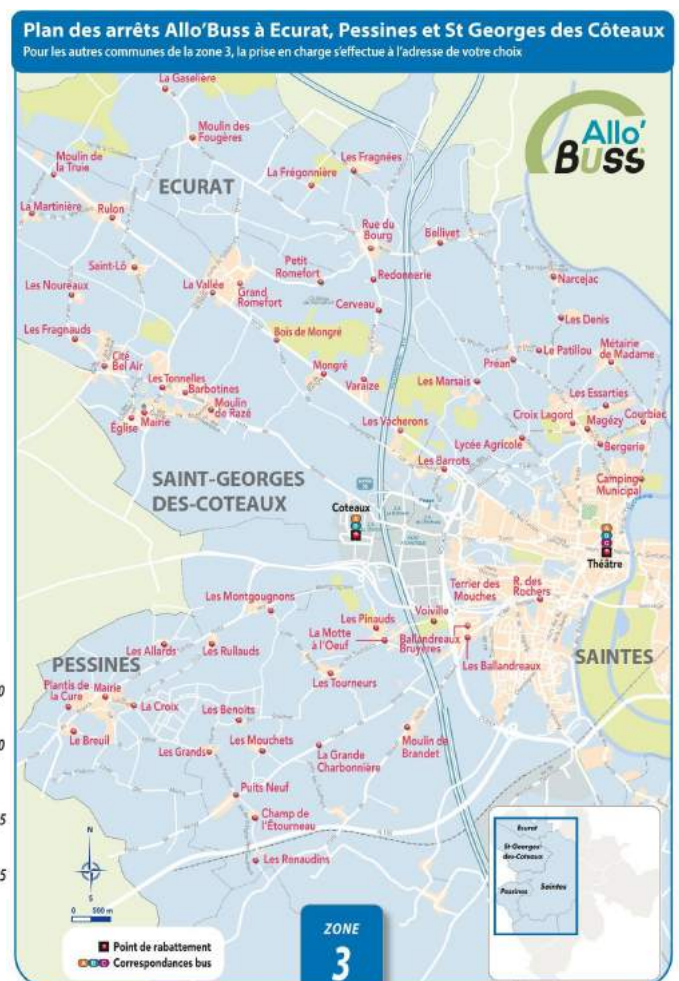
Pour partir de Saintes

Horaires de départ Théâtre :

7h35	8h35	11h35	12h35	13h35	17h35	18h35
------	------	-------	-------	-------	-------	-------

Horaires de départ Côteaux :

7h45	8h45	11h45	12h45	13h45	17h45	18h45
------	------	-------	-------	-------	-------	-------



Afin d'être au plus près de vous et de vos préoccupations, les élus continuent de venir à votre rencontre !

Ces moments privilégiés entre les **habitants** et les **élus** sont l'occasion d'évoquer avec l'équipe municipale les sujets qui vous tiennent à cœur. C'est aussi la meilleure façon de **vous faire entendre**, de **prévoir les travaux nécessaires** et d'**améliorer chacun des secteurs visités**.



**RDV de 9h30 à 11h30 (sauf en cas de météo défavorable)
pour les Rencontres Citoyennes Habitants-Élus !**

Samedi 24 juin : La Palissière - les Maries
Rendez-vous au Lotissement Les Maries

SAVOIR VIVRE



Tout dépôt sauvage en pleine campagne (même les déchets verts !) et à côté des Points d'Apports Volontaires est strictement interdit et puni d'une amende forfaitaire.

Pour faciliter le BIEN VIVRE ENSEMBLE, le respect de règles de bon voisinage (tontes, travaux bruyants, ...) est essentiel.



RAPPEL



Ne jetez pas vos mégots dans la campagne. Avec la sécheresse, vous risquez de provoquer un incendie.

Horaire des messes

Tous les dimanches et Fêtes
11h Cathédrale St Pierre

Samedi 18h30Dimanche 9h30Pentecôte

27 mai St Vivien	28 mai Ste Eustelle
3 juin Ste Eustelle	4 juin Thenac
10 juin St Vivien	11 juin Pessines
<u>17 juin Ste Eustelle</u>	<u>18 juin St Georges Cx</u>
24 juin St Vivien	25 juin Ste Eustelle
1 juillet Ste Eustelle	2 juillet Les Gonds
<u>8 juillet St Vivien</u>	9 juillet Chermignac
15 juillet St Vivien	16 juillet La Clisse
22 juillet La Clisse	23 juillet Ste Eustelle
29 juillet Ste Eustelle	30 juillet Ecurat
5 août Ste Eustelle	6 août Courcoury
12 août St Vivien	13 août Varzay

Mardi 15 août Assomption 11h Cathédrale

19 août Ste Eustelle	20 août Nieul Stes
26 août St Vivien	28 août Ste Eustelle
2 septembre Ste Eustelle	3 septembre Pessines
9 septembre St Vivien	10 septembre Thenac
16 sept Ste Eustelle	<u>17 sept St Georges Cx</u>
23 sept St Vivien	24 sept Ste Eustelle

Des modifications peuvent survenir.

Les informations sont affichées à la porte de l'église

Informations diverses

Eglise St Vivien : du mardi au vendredi messe à 18h30.

Confessions Cathédrale St Pierre samedi de 11h à 12h.

40h de prières pour les vocations :

Les 14 du mois : 10h-12h Chermignac

Les 15 du mois : 17h-18h Ecurat

Les 16 du mois : 10h-12h Courcoury

Presbytère St Vivien :

Du lundi au samedi de 9h30 à 12h

Tél : 05 46 93 09 92

mail : paroisse.saintesrg@gmail.com

Site www.catholiques17.fr/saintes/

Pour l'équipe paroissiale, la déléguée pastorale :
Marie-Béatrice Vignaud : 06 76 88 77 88

NOUVELLES ACTIVITES



LE MOT DE LA MAJORITE

Le 25 avril 2023

Chères Saint-Georgeaises, chers Saint-Georgeais, chers voisins,

Le budget 2023 a été voté à l'unanimité par notre équipe. Le budget fonctionnement est à la hauteur d'une commune de notre taille et le budget investissement a été bâti pour répondre à vos besoins avec une volonté de ne toujours pas augmenter les impôts.

Lorsque vous lirez ce bulletin, nous aurons eu l'occasion de se croiser aux rencontres Habitants-Elus ainsi que lors de la réunion du Bilan à mi-mandat, qui était un de nos engagements, et qui n'a jamais été organisée par les équipes municipales précédentes. Toutes ces rencontres sont ouvertes à tous.

N'hésitez pas à venir à tous ces événements, vous pourrez nous rencontrer et constater que notre équipe s'investit à 100% pour répondre aux besoins des Saint-Georgeais. Depuis le début de notre mandat, nous annonçons et répétons vouloir travailler **TOUS ENSEMBLE** pour concevoir et accomplir des tâches et des projets pour l'intérêt collectif. Nous sommes dans l'action depuis 3 ans et il reste encore beaucoup de choses à faire pour la collectivité : nous n'avons pas le temps d'attendre ceux qui ne souhaitent pas avancer.

N'hésitez pas non plus à venir assister aux Conseils municipaux. Nous vous rappelons que les séances du conseil municipal sont publiques. Il s'agit là d'un principe général qui garantit aux citoyens le droit d'être informés des décisions de leurs représentants, mais également de connaître les débats qui y concourent. Ce libre accès est autorisé à toute personne sous réserve qu'elle adopte une attitude passive, c'est-à-dire que le public doit observer le silence pendant la séance. Cependant, une fois les débats clôturés et l'ordre du jour épuisé, nous vous proposons de venir à notre rencontre pour échanger sur les délibérations, sur le déroulement, sur les projets ou sur les sujets qui vous intéressent.

Toute l'équipe de la majorité « Un Souffle Nouveau pour Saint-Georges-des-Coteaux » reste à votre entière disposition.

Nous vous remercions pour la confiance que vous nous accordez depuis maintenant 3 ans.

Les Élus de la Majorité

« Un Souffle Nouveau pour Saint-Georges-des-Coteaux »

unsoufflenouveau@hotmail.com

LE MOT DE L'OPPOSITION

Chères Saint-Georgeaises, Chers Saint-Georgeais,

le 5 mai 2023

Pourquoi n'avons-nous pas voté le budget 2023 ?

Tout d'abord, il faut savoir que le budget est voté dans son ensemble et non par projet, excepté les subventions aux associations, pour lesquelles nous avons été favorables.

De nombreuses idées étaient cohérentes pour notre commune, mais plusieurs points ne convenaient pas, il nous a donc semblé impossible de voter un tel budget, qui plus est, n'a pas de vision sur le moyen et long terme.

Les montants des subventions annoncées sur le budget investissement (960 000 € pour les plus importantes : accueil péri- scolaire et parking école élémentaire) ne sont ni détaillées, ni actées à ce jour.

Le skate-park ne sera pas encore réparé cette année avec comme réponse qu'il n'y a pas assez de finances comme les années précédentes.

Toujours aucun équipement audio/vidéo prévu dans l'espace multipôles, alors que la demande est croissante pour une salle équipée.

A propos des travaux de voirie, il est prévu la réfection des trottoirs des Barbotines 3, certes, cela pourrait être envisageable mais il ne faut pas oublier les trottoirs bien plus abîmés, de nombreuses routes très endommagées et des villages complètement oubliés.

Le projet de l'école en 3 phases est lancé : 1 286 000€ pour la première phase a été prévu sur 2023, budget en augmentation de 60% par rapport au budget 2022 et qu'en sera t- il des phases 2 et 3 ?

Aucune acquisition foncière n'est prévue alors que nous devons construire des logements sociaux comme la loi nous l'imposera lorsque nous atteindrons les 3500 habitants.

Un budget d'une commune n'est pas illimité, il engage la commune pour les années voire les décennies à venir, ce sont des choix et nous n'avons pas les mêmes. Cependant, une fois le budget voté, il faut agir, et dans la grande majorité des cas nous sommes favorables aux délibérations proposées, parfois même, nous permettons à certaines d'entre elles d'être approuvées (par exemple lors du conseil municipal du 13 décembre).

Nous restons à votre écoute.

Vos élus,

Olivier LAURENCEAU, Brigitte SEGUIN, Patrick PERONNEAUD, Nathalie BONDUEL, Stéphane TROUVÉ – pour nous joindre :

ensemble.pour.sgdc@gmail.com

DATES A RETENIR

JUIN	JUILLET	AOÛT
03-04/06 : Fête du parc Georges Ducept Descentes de caisses à savon, manèges, fanfare, majorettes 09/06 : Marché 11/06 : Saint-Georges de France 16/06 : Gala de danse 17/06 : Portes ouvertes d'AAP 19/06 : Fête de la musique 23/06 : Marché 24/06 : Rencontre de quartier La Palissière et les Maries 27/06 : Concert des professeurs de musique d'AAP	01/07 : Jeux Intervillages Courcoury 04/07 : Inauguration de la fresque à l'école élémentaire 07/07 : Marché 08/07 : Cinéma plein air Parc Georges Ducept Jeux géants en bois Restauration sur place Concert Première partie : « La vie les a fumés » par le CMJ Film : « Antoinette dans les Cévennes » 21/07 : Marché fermier 24/07 : Remise des cartes d'électeur	04/08 : Marché 06 et 07/08 : Courses cyclistes Marcel Bergereau (Départ : 13h00) 18/08 : Marché 19 et 20/08 : Fête du melon Randonnée gourmande semi-nocturne Animation musicale Feu d'artifice Course cycliste Méritant/e Structures gonflables
		A retenir : SEPTEMBRE
		01/09 : Forum des associations Accueil des nouveaux habitants Marché 16/09 : Journées du patrimoine 17/09 : Randonnée écocitoyenne 23/09 : Rencontre de quartier Impasse du Moulin de Razé et Lotissement du Moulin de Razé

ETAT CIVIL

Ils sont arrivés...

07/01/2023 : Noé CHABOT

17/02/2023 : Aglaë BARANTHOL CHAUVET

15/03/2023 : Joan SINTES

Ils se sont mariés...

13/05/2023 : Laura STAUDER et Gaëtan SIMON

13/05/2023 : Jérémy LEPETIT et Cynthia ROBEZ

Ils nous ont quittés...

01/03/2023 : Dany PÉRIN, 70 ans

11/03/2023 : Michelle BERTONNIER, 79 ans

31/03/2023 : Michel VALAT, 79 ans

21/04/2023 : Simone VINET, 87 ans

HORAIRES



MAIRIE

Lundi : De 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Mardi : De 8h30 à 12h00

**Mercredi - Jeudi - Vendredi :
De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00**

05 46 92 91 04 / accueil.mairie@sgdc17.fr

Mercredi : De 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30

Jeudi : De 10h00 à 12h00

Vendredi : De 15h30 à 18h30

Samedi : De 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

05 46 90 41 40 / biblio.sgdc@orange.fr



**Lundi - Mercredi - Vendredi :
De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00**

Mardi – Jeudi : De 9h00 à 12h00

Tel : 36 31

*Nous
vous
souhaitons*



*Un
très
bel
été*